



Les personnes
âgées immigrantes
et/ou racialisées:

favoriser des milieux
de vie inclusifs

Avis adopté lors de l'assemblée des membres du 7 avril 2021

Membres du CIM

Souleymane Guissé, président
Juste Rajaonson, vice-président
Faiz Abhuani
Layla Belmahi
Youssef Benzouine
Cécile Deschamps
Sonia Djelidi
Barbara Eyer
Idil Issa
Bertrand Lavoie
Catherine Limperis
Anne Sophie Lin Arghirescu
Jessica Lubino
Carlos Suarez
Rémy-Paulin Twahirwa

Membres du comité avis et recherche

Layla Belmahi
Youssef Benzouine
Barbara Eyer
Souleymane Guissé
Bertrand Lavoie
Catherine Limperis
Juste Rajaonson
Rémy-Paulin Twahirwa

Collaboration

Rafael Benitez,
membre du CIM (2018-2020)
François Fournier,
membre du CIM (2016-2020)
Fanny Guérin,
membre du CIM (2015-2021)
Aranzazu Recalde,
membre du CIM (2019-2020)

Coordination de l'avis

Marie-Claude Haince, PhD,
secrétaire-recherchiste
Manuelle Alix-Surprenant, M. Sc.,
secrétaire-recherchiste
Amel Gherbi, M. Sc.
Francis Therrien, M. Phil.

Recherche et rédaction

Julien Simard, PhD.

Révision linguistique

Marie-Claire Légaré

Traduction

Joshua Wolfe et Ingrid Peritz

Design graphique et mise en page

Jolin Masson

Photographies

Etienne Delorieux, page 62
Ashkan Forouzani, page 14 et 66
Mark Hang Fung So, page 36
Abi Howard, page 22
Beth Macdonald, 34
Samuel Melendez, page 26
Connor Misset, page 18
Bùi Nam Phong, page 54
Kentaro Toma, page 44
RECAA, page 59
YouVersion, page 50

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
© Conseil interculturel de Montréal 2021
ISBN: 978-2-7647-1842-1 – imprimé français
ISBN: 978-2-7647-1843-8 – PDF français

Synthèse

Même au cours de cette crise pandémique qui a considérablement touché les personnes vieillissantes, un segment particulier de la population âgée est une fois de plus resté dans l'ombre: les personnes âgées immigrantes et/ou racialisées (PAIR). Pourtant, à Montréal, 44 % de la population âgée de 65 ans et plus est née à l'extérieur du Canada (DRSP et TCAIM, 2019a). C'est dans ce contexte que cet avis cherche d'abord et avant tout à mieux comprendre les enjeux vécus par les PAIR à Montréal ainsi que les barrières qu'elles rencontrent dans l'accès aux services municipaux et à des milieux de vie sains, sécuritaires et adéquats.

Pour réaliser cet avis, le Conseil interculturel de Montréal (CIM) a entrepris, dès l'automne 2019, une démarche de consultation auprès d'organismes œuvrant auprès des PAIR et des employé-es de divers services de la Ville de Montréal. Trois arrondissements où sont établis un nombre important de PAIR furent privilégiés durant la collecte de données, soit Montréal-Nord, Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension et Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce.

La recherche voulait d'abord broser un portrait socio-démographique des personnes âgées immigrantes montréalaises, c'est-à-dire nées à l'extérieur du Canada, afin d'avoir une idée juste et exhaustive à propos de ces populations. Il importait également d'effectuer l'examen critique des mesures concernant l'inclusion sociale des PAIR dans les plans d'action des Villes amies des aînés (VADA), à Montréal et ailleurs, pour pouvoir identifier les actions et les initiatives leur étant destinées et envisager des pistes de solutions. À partir de ces éléments, il s'est ensuite agi de comprendre les enjeux vécus par les PAIR en lien avec leurs milieux de vie, en explorant plus précisément les questions du logement, de l'aménagement urbain, du transport et de la participation dans la ville, auprès d'acteur-rices sur le terrain.

Selon nos constats et nos analyses relatives au thème du logement, plusieurs dynamiques urbaines et résidentielles peuvent avoir un impact direct sur l'accès des PAIR à des milieux de vie sécuritaires, accessibles et accueillants. Si la Ville de Montréal désire réellement favoriser le vieillissement sur son territoire de toute sa population âgée, il faudra qu'elle se penche sérieusement sur les barrières entravant le maintien des PAIR à leur lieu de résidence et dans leur milieu de vie. La gentrification, la crise du logement, le manque d'unités en logement social et communautaire, la suroccupation des logements et l'isolement géographique sont des facteurs qui ont des impacts sur la capacité des PAIR à vieillir à l'endroit qui leur convient et qu'elles ont choisi. En termes de participation dans la ville, les liens entre les organismes communautaires desservant les PAIR et la Ville de Montréal devront être renforcés par des partenariats financiers, organisationnels, communicationnels et logistiques durables. La Ville ne sera pas en mesure d'intégrer davantage les PAIR dans ses activités et dans ses institutions sans le concours continu des organismes communautaires sur le terrain. Ceci est particulièrement le cas pour les PAIR qui vivent de l'isolement social et qui sont freinées dans leur volonté de participer dans la ville par les barrières linguistiques, financières et de mobilité. Enfin, en ce qui concerne l'urbanisme et les transports, hormis l'amélioration des trajets de mobilité et l'adaptation de l'aménagement urbain dans

un but d'accessibilité universelle, la Ville de Montréal doit également adopter une vision urbanistique à long terme, ancrée dans la notion de résilience aux changements climatiques et aux crises, en mettant ses énergies en priorité sur des secteurs de la ville qui présentent des risques accrus pour les PAIR.

Selon le CIM, il est en effet impératif que la Ville de Montréal passe à l'action, dès maintenant, en mettant sur pied des mesures concrètes pour garantir le droit à la ville et l'inclusion sociale des PAIR. Ce faisant, Montréal pourrait sans conteste constituer un modèle en la matière, à l'échelle du Réseau mondial des Villes amies des aînés. Métropole cosmopolite, où sont parlées des dizaines de langues, Montréal doit s'inspirer de certaines villes comme Boston, Barcelone ou Paris et faire une place de choix aux personnes âgées issues de la diversité. Au terme de cette étude, donc, le CIM a pu formuler dix recommandations pour assurer aux PAIR des milieux de vie inclusifs et sécuritaires.

Table des matières

Synthèse	3
Glossaire et abréviations	6
Le mot du président	7
Le mandat du Conseil interculturel de Montréal	8
Introduction	9
1. Contextualisation et définitions	14
1.1 La démarche Villes amies des aînés (VADA) à l'épreuve de la diversité ethnoculturelle	15
1.2 Quelques concepts fondamentaux....	20
2. La démarche de recherche	22
2.1 Les objectifs, la recherche et l'analyse.....	23
2.2 Les limites de la recherche.....	24
3. Les personnes âgées immigrantes à Montréal: un portrait sociodémographique	26
3.1 La démographie.....	27
3.2 La distribution géographique	28
3.3 Les parcours migratoires.....	29
3.4 Les réalités ethnolinguistiques	30
3.5 Les conditions socioéconomiques	32
3.6 Les parcours de vie et les régimes de retraite	33
3.7 Le niveau de scolarité.....	34
3.8 Conclusion	35
4. Quelques constats sur les milieux de vie des PAIR à Montréal	36
4.1 Le logement	37
4.2 La participation dans la ville	47
4.3 L'urbanisme, l'aménagement et les transports.....	51
5. Passer à l'action	54
5.1 Les recommandations en matière de logement.....	57
5.2 Les recommandations en matière de participation dans la ville.....	60
5.3 Les recommandations en matière d'urbanisme, d'aménagement et de transport	63
Conclusion	67
Remerciements.....	68
Références.....	69
Annexe.....	74

Glossaire et abréviations

AQDR

Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées

ARTM

Autorité régionale de transport métropolitain

BRDS

Bureau de la commissaire à la lutte et au racisme et aux discriminations systémiques

BINAM

Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal

CHSLD

Centre d'hébergement de soins de longue durée

CIM

Conseil interculturel de Montréal

CLPP

Comité logement de la Petite-Patrie

CLSC

Centres locaux de services communautaires

DRSP

Direction régionale de santé publique

GRT

Groupe de ressources techniques

HLM

Habitation à loyer modique

MADA

Municipalités amies des aînés

MIFI

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

MSSS

Ministère de la Santé et des Services sociaux

MTPA

Mouvement pour un transport public abordable

OMHM

Office municipal d'habitation de Montréal

OMS

Organisation mondiale de la santé

OSBL

Organisme sans but lucratif

PAIR

Personnes âgées immigrantes et/ou racialisées

PPU

Programme particulier d'urbanisme

QADA

Québec ami des aînés

RCLALQ

Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec

RI

Ressource intermédiaire

RPA

Résidence privée pour aînés

RSS

Région sociosanitaire

SFR

Seuil du faible revenu

SHQ

Société d'habitation du Québec

STM

Société de transport de Montréal

TCAIM

Table de concertation des aînés de l'île de Montréal

VADA

Villes amies des aînés

Le mot du président

Au nom des membres du Conseil interculturel de Montréal (CIM), je suis heureux de présenter notre avis intitulé *Les personnes âgées immigrantes et/ou racialisées: favoriser des milieux de vie inclusifs* à nos partenaires de l'Administration municipale. Si la pandémie de COVID-19 a illustré une chose, c'est bien la précarité dans laquelle vivent beaucoup de personnes âgées. Elle a aussi montré dans quelle mesure les milieux de vie des personnes racialisées ont été particulièrement touchés. Cet avis du CIM arrive donc à point puisqu'il fait un état des lieux des enjeux vécus par les personnes âgées immigrantes et/ou racisées (PAIR) en plus de présenter des recommandations pour améliorer la qualité de vie de ces populations et leur garantir des milieux de vie inclusifs.

En nous référant à la littérature sur la question et en consultant des personnes qui interviennent directement sur le terrain, dans des services de la Ville de Montréal ou dans des organismes parapublics ou communautaires, le CIM a pu mettre en évidence des inégalités claires entre les PAIR et le reste de la population. Le CIM aurait aussi voulu aller à la rencontre des PAIR mais, étant donné les restrictions liées à la pandémie de COVID-19 et le fait qu'il s'agisse d'une population à risque, c'est avec regret que nous avons dû revoir cette ambition. Le lancement et la diffusion de cet avis seront donc l'occasion d'échanger avec ces personnes et de maintenir un

dialogue pour enrichir nos réflexions sur les enjeux auxquels elles font face.

Au fil des années, les travaux du CIM ont abordé diverses facettes liées à l'inclusion des personnes immigrantes et racisées. Que ce soit dans les publications sur la participation des Montréalais-es issu-es de la diversité à la vie municipale (2018) ou sur une stratégie intégrée pour une politique interculturelle (2019a), ce thème est au cœur de nos travaux. Cependant, c'est la première fois que nous abordons de front les enjeux spécifiques aux PAIR, plus précisément, les questions liées au logement, à la participation dans la ville ainsi qu'à l'urbanisme, à l'aménagement et au transport.

En ce sens, le CIM réitère son soutien et son offre de collaboration pour l'ensemble des initiatives qui feront de Montréal une ville encore plus accueillante et bienveillante envers les personnes âgées, particulièrement celles qui sont issues de l'immigration et/ou racialisées.

Bonne lecture!



Souleymane Guissé,
Président du CIM

Le mandat du Conseil interculturel de Montréal

Le règlement sur le Conseil interculturel de Montréal (19-051) encadre le fonctionnement et les activités du Conseil. En vertu de ce règlement, le Conseil interculturel de Montréal exerce les fonctions suivantes :

- il fournit, de sa propre initiative ou à la demande du maire ou de la mairesse, du comité exécutif ou du conseil de la ville, des avis sur toute question d'intérêt pour les communautés ethnoculturelles et soumet des recommandations au conseil municipal;
- il sollicite des opinions, reçoit et entend les requêtes et les suggestions de toute personne ou de tout groupe sur les questions relatives aux relations interculturelles;
- il effectue ou fait effectuer des études et des recherches qu'il juge utiles ou nécessaires à l'exercice de ses fonctions.

Dans le cadre de son mandat, le CIM réalise des travaux de recherche dans le but d'identifier et d'éclairer certains enjeux centraux à sa mission afin d'attirer l'attention de l'Administration municipale sur leur importance et de proposer des pistes d'action en harmonie avec les prérogatives de la Ville. À l'initiative des membres du CIM, le présent avis s'inscrit dans cette mission en appelant les services concernés à s'intéresser aux milieux de vie des PAIR.



1550, rue Metcalfe,
14^e étage, bureau 1424
Montréal (Québec) H3A 1X6
514 868-5809
cim@montreal.ca
ville.montreal.qc.ca/cim

Introduction

On se souviendra longtemps de l'année 2020 et de sa pandémie de COVID-19 comme un moment de prise de conscience collective quant aux conditions de vie des personnes âgées au Québec. Le milieu de la recherche, les professionnel·les du réseau de la santé et des services sociaux et les acteur·rices des organismes communautaires connaissaient bien les réalités difficiles vécues par les personnes âgées. Toutefois, de larges segments de la population québécoise ont commencé à mesurer l'ampleur et la nature des problèmes associés à la prise en charge collective du vieillissement en raison de la situation actuelle (Leduc, 2020). Pensons au manque de soins à domicile, aux conditions de soin dégradées dans les institutions – hôpitaux, centres d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD), résidences privées pour aînés (RPA) et ressources intermédiaires (RI) –, à l'isolement, au racisme et aux discriminations systémiques, aux diverses formes de maltraitance, à la précarité résidentielle et économique ou encore au poids immense soutenu par les proches aidant·es. La littérature québécoise en gérontologie sociale critique, ainsi que plusieurs rapports récents publiés sur la question, identifient certaines causes structurelles pouvant expliquer en partie cette situation. En effet, le manque de financement dans les soins de santé de première ligne, l'austérité budgétaire et les différentes

réformes menées dernièrement dans la santé et les services sociaux auraient réduit grandement la capacité des diverses communautés et institutions à prendre soin des personnes âgées dans des conditions dignes (Protecteur du citoyen, 2020): la crise de la COVID-19 a seulement exacerbé et accéléré ces problèmes¹.

¹ Pensons aux personnes qui, dans la cinquantaine avancée, ont perdu leur revenu et leur domicile à Hochelaga-Maisonneuve en raison des effets croisés de la pandémie et de la crise du logement et qui campaient le long de la rue Notre-Dame jusqu'à ce qu'elles soient expulsées au matin du 7 décembre 2020 (Corriveau, 2020).

Toutefois, même au cours de cette crise pandémique, un segment particulier de la population âgée est une fois de plus resté dans l'ombre: les PAIR. Pourtant, à Montréal, 44 % de la population âgée de 65 ans et plus est née à l'extérieur du Canada (DRSP et TCAIM, 2019a). Ici aussi, les faits sociaux précèdent la crise: de nombreux acteur·rices sur le terrain déplorent depuis longtemps la sous-représentation des personnes âgées issues de la diversité ethnoculturelle dans l'espace social et médiatique montréalais, particulièrement au sein des programmes et des initiatives de la Ville, ainsi que leurs difficultés à accéder au réseau de la santé et des services sociaux. L'avis le plus récent publié par le CIM, intitulé *Racisme systémique. Agir pour transformer la culture institutionnelle, changer les attitudes et renforcer les capacités citoyennes*², constatait une sous-représentation des personnes racialisées dans les espaces décisionnels, les médias, les conseils d'administration, les partis politiques et autres institutions centrales. Il notait, du même coup, leur surreprésentation dans les situations de précarité économique (chômage, emplois précaires, salaires peu élevés) et résidentielle (CIM, 2020).

² Consultez l'avis à: http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/CONSEIL_INTERC_FR/MEDIA/DOCUMENTS/CIM-AVIS_RACISME_SYSTEMIQUE-FR-WEB.PDF.

En publiant cet avis sur les PAIR, le CIM désire contribuer directement à la reconnaissance et à l'inclusion sociale de ces groupes sociaux âgés, qui font l'expérience croisée de diverses formes

d'exclusion sociale, d'âgisme, de sexisme, de capacitisme³, de racisme et de discrimination. Cet avis s'ajoute donc à nombre de recherches récemment menées à Montréal sur la question des PAIR⁴, et offre un état des lieux ancré dans la notion de milieu de vie. Après avoir effectué une revue de la littérature et consulté quelques intervenant-es à l'automne 2019, nous avons choisi de nous pencher sur des thématiques propres au contexte urbain, comme le logement, l'aménagement, le transport ainsi que la participation dans la ville. En faisant usage de l'acronyme PAIR, nous désirons étudier à la fois les réalités vécues par les personnes âgées immigrantes, c'est-à-dire nées à l'extérieur du Canada, les personnes âgées immigrantes racialisées ainsi que les personnes âgées racialisées nées au Canada. Comme le soulignent Olazabal *et al.* (2010), ces trois catégories recourent des personnes et des communautés aux parcours et aux positions sociales très différentes. Conséquemment, l'usage de l'analyse intersectionnelle est incontournable pour bien comprendre la spécificité des enjeux que vivent les PAIR à Montréal et pour éclairer les mesures à mettre en place pour garantir leur inclusion sociale. Dans cet avis, nous présenterons des analyses basées sur les données statistiques les plus récentes, sur un examen approfondi de la littérature scientifique et de la littérature grise, sur une comparaison de divers plans d'action en vieillissement à Montréal et ailleurs ainsi que sur des entretiens semi-dirigés réalisés à l'été 2020 avec différents acteur-rices œuvrant au sein de la Ville de Montréal et du milieu communautaire. Nous avons choisi de restreindre notre échantillon à ces milieux institutionnels pour mieux comprendre la distance entre les politiques publiques municipales et leur application sur le terrain. Il va sans dire qu'il faudra davantage

3 L'âgisme est une oppression systémique et transversale, définie par le gérontologue Robert Butler (cité dans Lagacé, 2010:2) comme étant «un processus par lequel des personnes sont stéréotypées et discriminées en raison de leur âge». Le capacitisme se fonde quant à lui sur les capacités psychologiques, intellectuelles ou physiques (Baril, 2013).

4 Parmi ces études complémentaires, dont la plupart adoptent l'approche narrative du parcours de vie pour interroger des personnes âgées immigrantes à Montréal ou ailleurs au Québec, on notera les travaux de Olazabal *et al.* (2010), Burns *et al.* (2012), Vatz Laaroussi *et al.* (2012), Vatz Laaroussi (2013), Laquerre *et al.* (2017), Charpentier et Quéniart (2017) ou de Brotman *et al.* (2020).

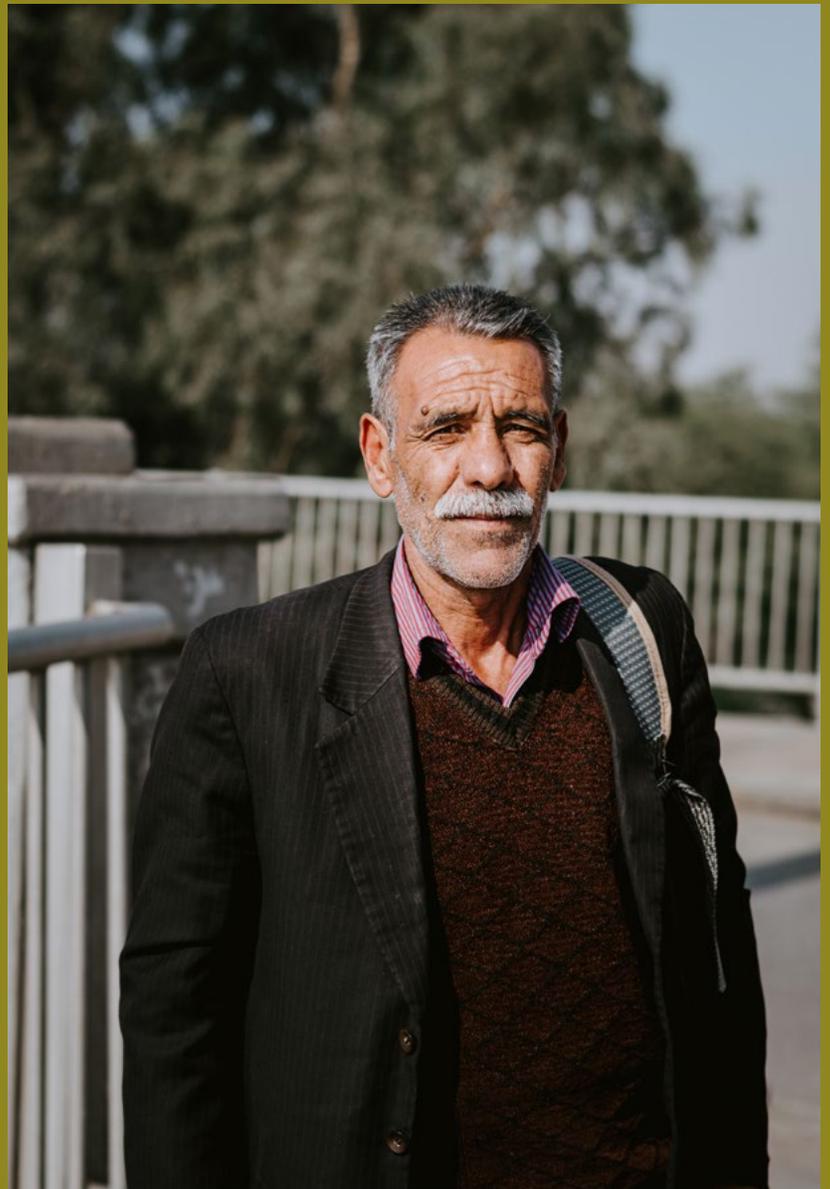
de travaux, de données, de consultations, de rencontres et de partenariats pour que la Ville de Montréal puisse distinguer, comprendre et saisir les réalités complexes et les besoins variés de toute la diversité des PAIR sur son territoire. Néanmoins, cette démarche progressive ne doit pas entraver l'intervention municipale à court, moyen et long termes.

Il est impératif que la Ville de Montréal passe à l'action dès maintenant en mettant sur pied des mesures concrètes destinées à garantir le droit à la ville et l'inclusion sociale des PAIR. Ce faisant, elle pourra devenir un modèle en la matière, à l'échelle du Réseau mondial des Villes amies des aînés. Métropole cosmopolite où sont parlées des dizaines de langues, Montréal doit s'inspirer de villes comme Boston, Barcelone ou Paris. Ainsi, plutôt que de se limiter à mettre en place des projets ponctuels et localisés destinés aux PAIR, elle pourrait consolider une structure de collaboration solide et pérenne avec différent-es acteur-rices sur le terrain afin de renforcer le filet social autour des PAIR et de soutenir directement leurs milieux de vie. Nous proposons plusieurs recommandations allant en ce sens, couvrant les sous-thématiques du logement, de l'aménagement urbain, du transport et finalement, de la participation dans la ville notamment en termes de loisirs, culture et sociabilité. Si ces recommandations sont d'abord formulées pour s'insérer dans le champ de compétences de la Ville de Montréal, cette dernière ne doit pas hésiter à faire pression sur les paliers supérieurs de gouvernement pour que les PAIR puissent vieillir dans des milieux de vie sains, sécuritaires et adéquats, comme le souhaitait justement le gouvernement du Québec dans sa dernière politique en matière de vieillissement (MSSS, 2018).

Cet avis est divisé en cinq sections. La première offre une contextualisation du programme Villes amies des aînés (VADA) et définit certains concepts fondamentaux. La seconde explique en détail la démarche de la recherche et ses limites. La troisième brosse un portrait sociodémographique des personnes âgées immigrantes à Montréal, basé sur les données du recensement de 2016. La quatrième rassemble nos constats et nos réflexions sur le logement, la participation dans la ville, l'aménagement urbain et le transport, à partir de l'analyse des entrevues. Finalement, la cinquième section présente dix recommandations couvrant ces trois thématiques.

1

Contextualisation et définitions



1.1 La démarche Villes amies des aînés (VADA) à l'épreuve de la diversité ethnoculturelle

En 2018, Montréal s'est dotée d'un *Plan d'action municipal pour les personnes âgées 2018-2020* (Ville de Montréal, 2018a)¹, qui faisait suite à une première version, en place entre 2013-2015². Le CIM a donc planifié les activités de recherche entourant le présent avis pour qu'il puisse nourrir le prochain plan d'action de la Ville de Montréal, membre du *Réseau mondial OMS des villes et communautés amies des aînés* depuis 2017.

À la fin des années 1990, plusieurs acteur-rices institutionnelles et étatiques prennent conscience de l'accélération du vieillissement de la population dans certaines parties du monde – Japon, Corée du Sud, Occident, Amérique latine – et cherchent alors à mettre en place une politique gérontologique mondiale pour concerter leurs efforts. De ce besoin est né le *Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement de 2002* (ONU, 2003)³. À la suite de cette initiative, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a mis sur pied, en 2007, un guide⁴ pour faciliter l'implantation du programme Villes et Municipalités amies des aînés (VADA-MADA) à travers la planète. Plus de 500 villes y auraient adhéré à ce jour (Rémillard-Boilard, 2018), en mettant en place des politiques publiques locales alignées sur le document-cadre onusien. Une série de 88 recommandations ont été établies dans huit domaines: les transports, l'habitat, la participation au tissu social, le respect et l'inclusion sociale, la participation citoyenne et l'emploi, la communication et l'information, le soutien communautaire et les services de santé, ainsi que les espaces extérieurs et le cadre bâti (OMS, 2007). Le but est d'englober les milieux de vie des personnes âgées, qui se déploient à diverses échelles, du chez-soi en passant par le quartier jusqu'à la ville elle-même, en fonction des différentes pratiques sociospatiales des personnes âgées. Curieusement, dans ce *Guide mondial des Villes-amies des aînés*, le racisme et les discriminations fondées sur l'appartenance ethnoculturelle et la couleur de la peau ne sont pas mentionnés. La seule discrimination transversale présente du début à la fin du document est, bien évidemment, l'âgisme, même si ce terme

« Pour que les PAIR puissent vieillir en santé et dans la dignité, il nous semble fondamental de reconnaître les besoins et les spécificités des personnes vieillissantes montréalaises selon leurs parcours migratoires, leurs conditions de vie, leurs relations sociales ou leurs identités, tout en prenant en compte les diverses formes de racisme et de discrimination qu'elles subissent. »

n'est jamais employé. Les enjeux matériels, identitaires et ethnoculturels propres aux populations immigrantes et/ou racialisées ne sont pas abordés. Cet angle mort de l'OMS représente un frein réel à la reconnaissance des réalités et des besoins des PAIR, ici et ailleurs. Heureusement, certaines villes n'ont pas attendu l'OMS et ont mis sur pied des initiatives concrètes pour améliorer l'inclusion des PAIR⁵.

Au cours des deux dernières années, la Ville de Montréal a publié trois documents entourant la version la plus récente de la démarche MADA, soit le *Plan d'action municipal pour les personnes âgées 2018-2020*, le *Bilan de mi-parcours*⁶ et le *Rapport de la démarche d'échanges avec la communauté*⁷ (Ville de Montréal, 2018a, 2018b, 2019c). En phase avec le *Guide mondial des Villes-amies des aînés*, le *Plan d'action municipal pour les personnes âgées 2018-2020* de la Ville de Montréal est résolument aménagiste et orienté vers la participation sociale et les loisirs⁸. Au total, 16 des 42 mesures annoncées portent

directement sur l'accessibilité, sur la sécurité routière et piétonnière ainsi que sur l'aménagement urbain. Une seule occurrence de l'indicateur booléen «immigrant*» s'y trouve, dans une explication rapide des particularités démographiques de la population vieillissante montréalaise (Ville de Montréal, 2018a). Au début du document, dans les énoncés de principe, on peut toutefois lire que :

La Ville de Montréal encourage la prise en compte systématique des besoins des personnes âgées et incite les acteurs municipaux à considérer l'incidence de chaque action sur la qualité du milieu de vie des personnes âgées. Ce principe se traduit par une ouverture aux multiples réalités de cette population en portant une attention particulière aux personnes âgées isolées, marginalisées et à celles de diverses appartenances culturelles. (Ville de Montréal, 2018a, p. 10)

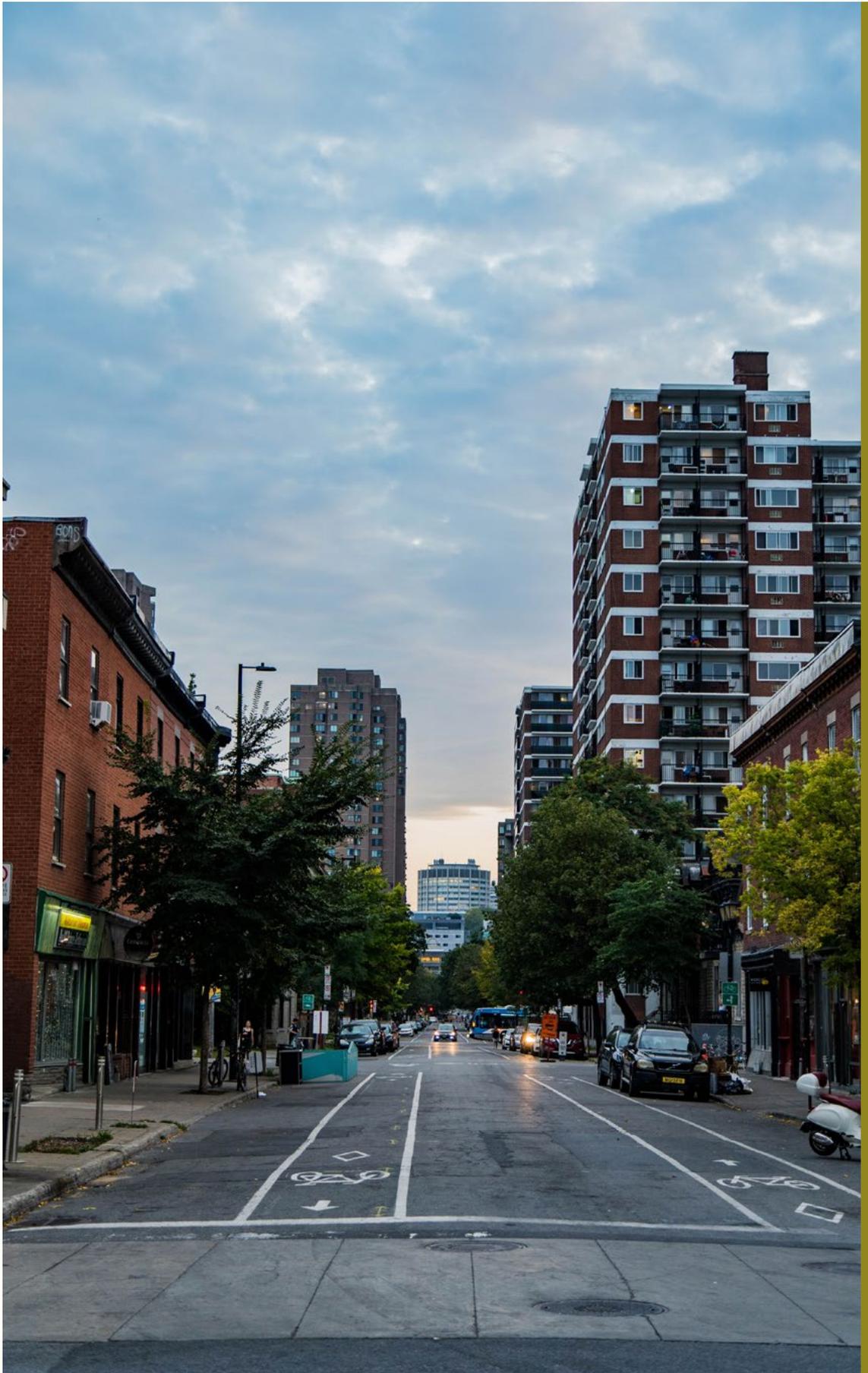
Plus loin, dans l'introduction du deuxième axe portant sur la cohésion sociale, on peut lire une affirmation forte, qui annonce le désir

de la Ville de favoriser l'aplanissement des effets délétères produits par les différences de classe, de genre, d'orientation sexuelle, d'origine ethnoculturelle et autres au sein de la population vieillissante montréalaise :

La cohésion sociale résulte d'un ensemble d'actions qui favorisent l'inclusion et le respect de la diversité. Ainsi, les membres d'une même société, à toutes les étapes de leur vie, doivent se sentir acceptés et reconnus, peu importe leur origine culturelle ou ethnique, leur sexe ou leur orientation sexuelle, leur âge, leur religion, leur allégeance politique, leur condition familiale, sociale ou physique. [...]. Des milieux inclusifs permettent la participation pleine et entière des personnes âgées montréalaises de toutes origines et de toutes conditions. (Ville de Montréal, 2018a, p. 24)

Toutefois, seule une poignée de mesures annoncées dans le *Plan d'action municipal pour les personnes âgées 2018-2020* s'adresse directement aux PAIR⁹. Après un examen approfondi de ces trois documents et de la recherche que nous avons menée dans le cadre de cet avis, force est de constater que certaines de ces mesures n'ont pas été mises en œuvre et qu'elles demeurent, dans l'ensemble, nettement insuffisantes pour garantir le droit à la ville et l'inclusion sociale des populations vieillissantes les plus vulnérables à Montréal. Selon plusieurs intervenant-es interrogé-es, ce *Plan d'action municipal pour les personnes âgées 2018-2020* ne recèle pas de solutions véritables aux problèmes de précarité, de racisme, d'exclusion et de marginalisation sociale vécus par les PAIR dans différents quartiers de Montréal. Pour l'un d'eux, ce plan d'action constitue simplement «une liste d'actions prises par les Services ou les Divisions de la Ville plutôt que des nouvelles enveloppes budgétaires ou des projets d'envergure». Ailleurs dans le monde, plusieurs gérontologues sociaux ont critiqué les plans VADA sur des bases similaires (Buffel *et al.*, 2020).

À Québec, le *Plan d'action 2018-2023 Un Québec pour tous les âges*¹⁰ (MSSS, 2018), dévoilé en juin 2018 par le gouvernement libéral de Philippe Couillard, s'inscrit directement dans l'approche VADA en établissant trois objectifs principaux : «participer dans la communauté», «vieillir en santé dans sa communauté» et «créer des environnements sains, sécuritaires et accueillants pour les aînés». Cette politique, toujours en vigueur, ne prévoit qu'une seule mesure destinée à améliorer l'inclusion sociale des personnes âgées immigrantes, soit «adapter l'offre de service de francisation aux besoins des personnes âgées immigrantes». En fait, tout se passe comme



si le soutien concret à certaines sous-populations âgées qui ont le statut socioéconomique le plus précaire avait été volontairement laissé de côté dans cette politique et renvoyé à d'autres ministères¹¹. Finalement, au niveau fédéral, la création d'une *stratégie nationale pour les aînés*, exigée depuis plusieurs années par les groupes de défense des personnes vieillissantes et retraitées, se fait toujours attendre. On remarque donc une présence trop faible des PAIR dans les politiques publiques en vieillissement, autant à Ottawa, à Québec qu'à Montréal.

Pour que les PAIR puissent vieillir en santé et dans la dignité, il nous semble fondamental de reconnaître les besoins et les spécificités des personnes vieillissantes montréalaises selon leurs parcours migratoires, leurs conditions de vie, leurs relations sociales ou leurs identités, tout en prenant en compte les diverses formes de racisme et de discrimination qu'elles subissent. Prendre ces réalités au sérieux représente également un défi qui touche directement le champ d'intervention de la santé publique. Comme nous l'évoquons dans l'introduction, la plupart des intervenant-es questionné-es durant cette recherche ont affirmé que la crise de la COVID-19 a mis en lumière des problèmes de longue date sur le terrain, notamment en ce qui concerne la qualité de vie des PAIR et leur accès au réseau de la santé et des services sociaux. Ces barrières sont renforcées par le racisme systémique et les discriminations. La pandémie a révélé au grand jour les inégalités sociospatiales de santé¹², affectant déjà de manière disproportionnée les communautés et les quartiers immigrants. Dans un rapport sur la crise sanitaire, l'Institut universitaire SHERPA fait le constat suivant, à partir de la distribution géographique des cas positifs à la COVID-19 à Montréal:

« En plus des personnes âgées, particulièrement vulnérables pour des raisons démographiques, et des travailleurs de la santé, exposés

dans le cadre de leur travail, d'autres groupes de personnes semblent faire face à un risque accru de contracter le virus et d'en subir les impacts délétères. En effet, si l'on met de côté le cas particulier des CHSLD, on constate que des éclosons communautaires importantes ont touché les quartiers et les milieux de travail à forte concentration de membres de communautés culturelles, notamment les personnes à statut précaire, les immigrants récents et les personnes racisées. Un tel constat a également été observé dans d'autres grandes villes nord-américaines. » (Cleveland *et al.*, 2020, p. 14)

En effet, selon les acteur-rices interrogé-es à l'été 2020, les problèmes relatifs à la communication, à la sécurité alimentaire, au logement et à l'isolement ont été particulièrement aggravés à partir du mois de mars 2020. Premièrement, l'information sur les mesures de distanciation et sur les précautions à prendre dans les immeubles résidentiels, les résidences et les institutions diverses devait se rendre rapidement et efficacement aux personnes âgées ne parlant ni l'anglais, ni le français. Cette tâche a été menée à bien par l'Alliance des communautés culturelles pour l'égalité dans la santé et les services sociaux (ACCESSS), un groupe communautaire du quartier Parc-Extension et par la Direction régionale de santé publique (DRSP) de Montréal. Toutefois, la Ville aurait pu produire elle-même ce matériel multilingue, comme New York l'a fait rapidement et sans hésiter (ONU, 2020). Bien que la Ville doive respecter la Charte de la langue française et communiquer prioritairement en français, force est de constater une profonde fracture linguistique qui l'éloigne des personnes âgées parlant d'autres langues que le français ou l'anglais, particulièrement celles qui ont immigré récemment par l'intermédiaire du programme fédéral de réunification familiale¹³. Deuxièmement, l'approvisionnement alimentaire de plusieurs PAIR, qui s'appuie normalement sur des réseaux d'entraide et de distribution informels, tel que la famille,

le voisinage et les communautés, a été fortement fragilisé (Hodgson, 2020). Parallèlement, le dépannage d'urgence est compliqué par l'inadéquation entre les produits offerts et les besoins alimentaires, culinaires et culturels des PAIR. Troisièmement, la crise du logement s'est approfondie à Montréal en 2020. Ainsi, les comités logements membres du Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) ont accompagné le double de ménages menacés d'expulsion (Agence QMI, 2020). Finalement, déjà présent chez les PAIR sous plusieurs formes, l'isolement a été exacerbé par la fermeture de plusieurs organismes, commerces, tiers-lieux et autres lieux propices aux rencontres hors domicile, qui sont déjà insuffisants ou trop dispersés, surtout dans les quartiers montréalais périphériques où il y a peu ou pas de transports en commun. La crise pandémique représente une occasion d'agir sur ces enjeux transversaux, tout en s'interrogeant sur leurs nombreuses causes, déjà bien enracinées avant l'hiver 2020.

1.2 Quelques concepts fondamentaux

L'approche intersectionnelle

Dans leur travail narratif avec les PAIR au Canada, Ferrer *et al.* (2017), Brotman *et al.* (2020) et Koehn *et al.* (2020) soulignent l'importance d'explorer les parcours de vie des personnes âgées, notamment les événements marquants, temporalités, et différentes trajectoires migratoires. Et ce, en fonction de leurs interactions avec les systèmes de différenciation et d'oppression, les structures sociales, les politiques publiques, les programmes de l'État et les diverses institutions gouvernementales, en faisant usage de l'approche intersectionnelle. Selon Ferrer *et al.* (2017, p. 12, *notre traduction*), l'intersectionnalité représente :

« Une perspective qui permet de renforcer la capacité à désamorcer les racines structurelles des expériences de marginalisation. S'inspirant

des *critical race studies*, l'intersectionnalité met l'accent sur l'importance d'examiner les systèmes de domination multiples et imbriqués qui façonnent et structurent la vie des gens (Collins, 2000), par l'analyse de l'interaction entre les catégories et les processus de différenciation sociale (comme l'âge, la « race », la classe, l'orientation sexuelle) et les systèmes de domination plus larges. »

Déjà sensible à ce courant théorique et pratique, la Ville de Montréal a mis en application l'analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle dans « toute analyse qui précède, accompagne et évalue des projets, programmes et activités menés par la Ville » (Ville de Montréal, 2019a). Il importe donc de prendre en considération, « dans la conception et la mise en œuvre d'activités, projets ou autres initiatives, les besoins propres des personnes » en fonction notamment de : 1) leur sexe ; 2) leur classe sociale ; 3) leur situation de handicap ; 4) leur âge ; 5) leur origine ethnoculturelle ; 6) leur orientation sexuelle ; 7) leur identité de genre et 8) leur situation socioéconomique (*ibid.*). Dans le cas précis des PAIR à Montréal, on pourrait ajouter à cette liste des caractéristiques sociologiques telles que le statut migratoire, la date d'arrivée au pays et le lieu de résidence.

Le racisme systémique

Comme le CIM (2019b, p. 3) l'écrivait dans un mémoire déposé dans le cadre de la Consultation sur le racisme et la discrimination systémiques dans le champ de compétence de la Ville de Montréal,

« Une deuxième forme de racisme toujours à l'œuvre dans nos sociétés est le racisme institutionnel (*institutional racism*) ou systémique. [...] Le racisme institutionnel fait référence aux politiques, pratiques et procédures des institutions qui peuvent directement ou indirectement, consciemment ou inconsciemment, encourager, maintenir ou solidifier des inégalités (groupes racialisés) ou des privilèges

(groupe majoritaire) pour certains groupes de personnes. Dans tous les cas, les effets sont les mêmes: certaines personnes se trouvent opprimées par ces pratiques qui produisent inévitablement des discriminations.»

La racialisation

Nous employons le terme «racialisé-es» afin d'assurer une continuité avec nos travaux précédents (CIM, 2019b, 2020), tout en ayant conscience du fait que le terme «racisé» est actuellement plus utilisé dans le langage courant. Dans le présent document, le terme

«racialisé-es» doit être compris comme un synonyme de «racisé-es». Comme la Commission ontarienne des droits de la personne le mentionne, «lorsqu'il est nécessaire de donner une description collective de certaines gens, les termes «personnes racialisées» ou «groupes racialisés» sont préférables à ceux de «minorités raciales», «minorités visible», «personnes de couleur» ou «non-Blancs», puisqu'ils dénotent l'aspect construit social de la race plutôt que les traits biologiques perçus» (COPD, 2005, p. 13, tiré de CIM, 2020, p. 6).

1 Consultez le plan d'action à :

<https://www.realisonsmtl.ca/4663/widgets/23204/documents/12930/download>

2 Consultez cette première version à :

<https://extranet.who.int/agefriendlyworld/wp-content/uploads/2017/06/Montr%C3%A9al-Action-Plan.pdf>

3 Consultez le document à :

<https://social.un.org/ageing-working-group/documents/mipaa-fr.pdf>

4 Consultez le guide à :

https://www.who.int/ageing/publications/Guide_mondial_des_villes_amies_des_aines.pdf

5 Nous évoquerons quelques exemples dans la section 5.

6 Consultez le bilan à :

<https://www.realisonsmtl.ca/4663/widgets/23204/documents/19325/download>

7 Consultez le rapport à :

<https://www.realisonsmtl.ca/4663/widgets/23204/documents/11261>

8 Le premier axe, intitulé «une ville et des quartiers à échelle humaine», viserait à «relever deux défis, soit celui de l'accessibilité universelle et celui de la sécurité des personnes âgées». Le second axe d'intervention, baptisé «pour plus de cohésion sociale», est orienté autour de deux volontés, soit le fait de «contribuer aux stratégies de lutte contre la pauvreté et la maltraitance» et de «favoriser une saine cohabitation dans les milieux de vie». Le troisième axe, «des personnes âgées engagées dans leur communauté», porte sur la participation

sociale et politique et se donne à son tour deux défis: «la participation citoyenne des personnes âgées et leur engagement social». Finalement, le quatrième et dernier axe est transversal et se nomme «les personnes âgées au cœur de nos partenariats».

9 En effet, le *Plan d'action municipal pour les personnes âgées 2018-2020* ne prévoyait que trois mesures concrètes touchant directement les PAIR. En effet, l'objectif 3.2 annonçait l'intention de «sensibiliser une diversité de personnes âgées aux questions d'intimidation et de maltraitance», en voulant rejoindre «des personnes âgées, notamment celles issues des communautés culturelles» (Ville de Montréal, 2018a, p. 25). L'objectif 3.1, «soutenir les organismes communautaires venant en aide aux personnes âgées plus vulnérables», a bel et bien été mis en place, selon le *Bilan de mi-parcours* (Ville de Montréal, 2019c), mais le montant de cette aide n'a pas été révélé. La troisième mesure proposait de «poursuivre le projet *Habiter la mixité*», qui offre des activités de rapprochement interculturel dans les habitations pour personnes âgées de l'OMHM. Toutefois, le gouvernement provincial a abandonné le programme, ce dont nous traiterons dans la partie 4.1.4. Évidemment, la plupart des 42 mesures annoncées dans le *Plan d'action municipal pour les personnes âgées 2018-2020*, notamment tout ce qui concerne la sécurité, les

transports, la maltraitance, la fraude, l'accessibilité et les loisirs, peuvent en théorie profiter aux PAIR, en particulier la mesure 1.9 du premier axe, qui prévoyait d'«améliorer l'offre résidentielle» destinée aux personnes âgées à travers le plan «12 000 logements sociaux, abordables et familiaux». Cet objectif a été partiellement atteint par l'administration Plante alors que son premier mandat se termine.

10 Consultez le document à :

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/ainee/F-5234-MSSS-18.pdf>

11 En fait foi cet extrait: «d'autres plans d'action comportent des mesures rejoignant les personnes âgées pouvant être en situation de vulnérabilité, notamment celles issues de l'immigration, victimes d'homophobie ou de transphobie, de violence conjugale ou de violences sexuelles, ayant des problèmes de santé mentale ou de dépendance, ou en situation d'itinérance» (MSSS, 2018, p. 25).

12 Les géographes critiques de la santé étudient justement les différences dans l'accès aux soins en fonction d'espaces donnés, mais également la manière dont les effets délétères des déterminants sociaux de la santé sont inégalement distribués au plan spatial, de même que l'accès aux soins (Milligan et Wiles, 2010).

13 À titre d'exemple, autour de 30 % des personnes âgées du quartier Parc-Extension ne maîtrisent ni l'anglais ni le français (DRSP, 2020).

2

La démarche de recherche



2.1 Les objectifs, la recherche et l'analyse

Cet avis cherche d'abord et avant tout à mieux comprendre les enjeux vécus par les PAIR à Montréal ainsi que les barrières qu'elles rencontrent dans l'accès aux services municipaux et à des milieux de vie sains, sécuritaires et adéquats.

Afin de circonscrire la problématique, le CIM a entrepris à l'automne 2019 une démarche de consultation sous forme d'échange de connaissances avec six personnes représentant des organismes œuvrant auprès des PAIR. Le CIM a également effectué une revue de la littérature détaillée et une analyse du *Plan d'action municipal pour les personnes âgées 2018-2020* et du *Bilan de mi-parcours*. Cette étape préalable a permis de dégager des orientations pour l'élaboration de l'avis, afin de mettre en lumière des enjeux centraux et certains angles morts négligés dans le plan d'action de la Ville de Montréal.

Ainsi, deux axes ont été privilégiés au moment d'entreprendre la collecte de données: le logement et l'accessibilité aux loisirs et à la culture. Comme dans toute recherche qualitative, la collecte de données a permis de documenter des enjeux connexes, tout aussi importants, qui constituent en quelque sorte le lien manquant entre les deux thématiques initiales: l'aménagement et le transport. Nous avons donc choisi d'intégrer ce troisième axe dans une approche globale articulée autour de la notion multiscalaire de milieu de vie, concept qui est d'ailleurs au cœur des politiques MADA-VADA.

Les objectifs de la recherche

- Brosser un portrait sociodémographique des personnes âgées immigrantes montréalaises, c'est-à-dire nées à l'extérieur du Canada.
- Effectuer l'examen critique des mesures concernant l'inclusion sociale des PAIR dans les plans d'action Villes amies des aînés (VADA) à Montréal et ailleurs.
- Comprendre les enjeux vécus par les PAIR en lien avec leurs milieux de vie, en explorant les questions du logement, de l'aménagement urbain, du transport et de la participation dans la ville, auprès d'acteur-rices sur le terrain.
- Présenter des recommandations à la Ville de Montréal.

« Cet avis cherche d’abord et avant tout à mieux comprendre les enjeux vécus par les PAIR à Montréal ainsi que les barrières qu’elles rencontrent dans l’accès aux services municipaux et à des milieux de vie sains, sécuritaires et adéquats. »

L’arrivée abrupte de la pandémie de COVID-19 nous a forcés à revoir de fond en comble le devis de recherche et l’échéancier de la démarche. Le chercheur a également dû mener les entretiens à distance, par téléphone ou par visioconférence. Nous avons également dû annuler deux groupes de discussion, qui étaient prévus en avril et en mai 2020. Malgré ces obstacles, nous avons pu discuter avec 23 personnes œuvrant dans le milieu communautaire montréalais (11 personnes), au sein de différents services et divisions de la Ville de Montréal (7 personnes) et dans certains arrondissements (5 personnes). Afin de circonscrire le recrutement, trois arrondissements ont été privilégiés durant la collecte de données: Montréal-Nord, Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension et Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, sans que la recherche ne s’y limite complètement. Dans ces arrondissements se concentrent en effet des quartiers où résident des fortes proportions de personnes âgées immigrantes. Les entrevues ont duré en moyenne 45 minutes et ont été enregistrées, avec l’accord préalable des personnes participantes, qui ont signé un formulaire de consentement.

Nous avons mené les entretiens en gardant en tête trois objectifs principaux: 1) comprendre la place des PAIR en lien avec la mission de l’organisme, du service, de la division ou simplement du poste de la personne interrogée; 2) documenter la

perception des acteur-rices quant aux enjeux vécus par les PAIR, en matière de logement, d’aménagement et de transport ou de loisirs et de culture, selon l’expertise de la personne interrogée; 3) explorer, avec les acteur-rices, les pistes de solution à mettre en place pour garantir une meilleure inclusion sociale des PAIR à Montréal. Parallèlement aux entretiens, une recherche documentaire a été réalisée, en partie en collaboration avec les membres du CIM. La portion collaborative de ce travail a porté sur l’examen de différents plans d’actions municipaux à travers le monde qui s’articulent autour du *Guide mondial Villes amies des aînés* (OMS, 2007) et du Réseau mondial des VADA. Le chercheur a étendu la recherche documentaire à la littérature récente en gérontologie sociale en anglais et en français, à divers périodiques dans le cadre d’une veille documentaire portant sur les impacts de la pandémie de COVID-19 sur les PAIR, ainsi qu’à la littérature grise pertinente – mémoires, avis, rapports – produite en contexte montréalais ou québécois.

2.2 Les limites de la recherche

Comme toute recherche qualitative, celle-ci comporte des limites et ne présente qu’un portrait partiel des réalités complexes et variées vécues par les PAIR à Montréal. Elle a été menée auprès d’un échantillon restreint de fonctionnaires de la ville-centre et de différents arrondissements ainsi que d’intervenantes de groupes communautaires

clés. Un travail encore plus étendu, incluant de longues immersions ethnographiques, permettrait d'approfondir et de détailler notre compréhension de la situation des PAIR par rapport aux politiques de la Ville de Montréal. La collecte de données n'a donc pas été menée directement avec des PAIR, hormis celles qui ont été interviewées en raison de leur fonction professionnelle dans le milieu communautaire¹. L'avis étant centré sur une méso-analyse des politiques publiques, nous avons préféré nous limiter, de surcroît en contexte de COVID-19, à interviewer des acteur-rices institutionnel-les. Cet angle analytique nous prive de la possibilité d'exercer une analyse intersectionnelle verticale à partir des expériences individuelles ou des parcours de vie de PAIR. Par contre, nous avons pris grand soin de discuter avec des personnes qui connaissaient les enjeux de première main et de longue date, et ce, autant à la Ville et dans les arrondissements que dans le milieu communautaire. Soulignons également que nous ne nous sommes pas penchés sur la situation des personnes âgées autochtones à Montréal, ni sur les PAIR en situation d'itinérance. Toutefois, nous suggérons fortement à la Ville de Montréal de documenter les enjeux spécifiques qui touchent ces populations

âgées marginalisées, mal comprises autant dans la recherche académique que dans les politiques publiques².

Nous avons également complété ce coup de sonde en utilisant des données statistiques et des travaux en gérontologie sociale qui étudient les expériences et les discours de PAIR, tout en laissant de côté l'abondante littérature sur les rapports entre les PAIR et les institutions du domaine de la santé. Même si nous avons choisi de nous concentrer sur trois arrondissements, la quantité limitée de données récoltées ne nous permet pas d'effectuer des comparaisons qualitatives entre ceux-ci pour détecter de possibles effets de quartier. Mentionnons également que des généralisations analytiques entre les personnes âgées immigrantes, les personnes âgées immigrantes racialisées et les personnes âgées racialisées nées au Canada peuvent se trouver dans l'avis. L'état des connaissances sur les PAIR à Montréal, encore parcellaire, nous oblige à effectuer un tel assemblage conceptuel. Nous croyons toutefois que les besoins et les réalités spécifiques de ces trois groupes de personnes âgées pourront être mieux compris dans l'avenir grâce au présent avis.

1 Nous restons également conscient-es du fait que les PAIR qui fréquentent ces organismes et ces services ne constituent pas nécessairement un échantillon représentatif de ces groupes sociaux hétérogènes et diversifiés, notamment en ce qui a trait à l'isolement social et à la fracture linguistique, ce que les intervenant-es interviewé-es ont pris soin de nous communiquer de manière limpide.

2 À notre connaissance, aucune donnée concernant les PAIR en situation d'itinérance n'est disponible dans le contexte montréalais. Les travaux sur cette question, ailleurs dans le

monde, sont extrêmement rares, sinon inexistantes. Par contre, en contexte canadien, les personnes immigrantes, tous âges confondus, seraient sur-représentées dans la population en situation d'itinérance. Grâce à une étude réalisée à Toronto il y a près de 15 ans, nous savons que 55 % des personnes âgées ayant intégré à cette époque un parcours d'itinérance étaient d'origine immigrante, alors qu'au sein de la population itinérante chronique, cette proportion tombait à 29 % (Grenier *et al.*, 2016). On ne peut malheureusement pas supposer que les mêmes proportions s'appliquent à Montréal sans preuves empiriques.

3

Les personnes âgées immigrantes à Montréal: un portrait sociodémographique



Considérant le manque de compréhension des réalités vécues par les PAIR à Montréal, nous avons jugé fondamental d'inclure un court portrait sociodémographique au cœur de cet avis. Soulignons toutefois que les données du recensement de 2016 de Statistique Canada ne sont ventilées que pour la catégorie sociologique des personnes âgées immigrantes, c'est-à-dire nées à l'extérieur du Canada. À la cinquième section de l'avis, nous recommandons d'ailleurs à la Ville de Montréal de réaliser des portraits sociodémographiques spécifiques des personnes âgées immigrantes racialisées et des personnes âgées racialisées nées au Canada. Les données concernant spécifiquement les conditions de logement des personnes âgées immigrantes seront présentées dans la quatrième section.

3.1 La démographie

À Montréal, **44 % des personnes âgées de plus de 65 ans sont nées à l'extérieur du Canada**, ce qui représente près de 127 000 personnes. Au sein de cette population, les femmes sont plus nombreuses que les hommes, à raison de 54 % contre 46 % (DRSP et TCAIM, 2019a). 54 % des personnes âgées immigrantes à Montréal se trouvent dans la cohorte des 64-74 ans, 34 % dans celle des 75-84 ans et 12 % dans la cohorte du grand âge, soit les personnes âgées de 85 ans et plus (DRSP et TCAIM, 2019a). Il est difficile de déterminer quelles seront les projections démographiques exactes relatives aux personnes âgées immigrantes à Montréal dans les prochaines décennies. À l'échelle canadienne, la proportion de personnes de 65 ans et plus appartenant à un groupe de minorités visibles passera d'environ 12 % entre 2012 et 2016 à près de 45 % entre 2062 et 2066 (Carrière *et al.*, 2016). Dans un document de 2011, produit par le comité Municipalité amie des aînés (MADA) de la Ville de Montréal et se basant sur les chiffres du recensement de 2006, on apprend que 10 % de la population montréalaise âgée de 65 ans et plus faisait alors partie d'une minorité visible (Ville de Montréal, 2011)¹.

Quelques précisions sur les données statistiques et les cartes présentées dans cette section

En 2019, la Table de concertation des aînés de l'île de Montréal (TCAIM) et la Direction régionale de santé publique (DRSP) de Montréal ont publié conjointement une fiche d'informations statistiques intitulée *Les conditions de vie des aînés immigrants*. Cette fiche a été élaborée à partir des données du recensement de 2016, regroupées à l'échelle de la Région sociosanitaire (RSS) de Montréal, qui comprend toutes les municipalités de l'île. La RSS de Montréal est elle-même divisée en cinq territoires de CIUSSS: le CIUSSS de l'Ouest, le CIUSSS du Centre-Ouest, le CIUSSS du Centre-Sud, le CIUSSS du Nord et le CIUSSS de l'Est. Dans les pages suivantes, certains graphiques ont été reproduits intégralement à partir de cette première fiche d'informations ainsi que d'une seconde, intitulée *Le revenu des personnes âgées*, avec l'accord préalable des auteurs. De plus, dans le cadre des travaux de cet avis, la DRSP nous a généreusement fourni des tableaux chiffrés, ventilés à l'échelle des 35 territoires de CLSC de la RSS de Montréal, toujours à partir des données du recensement de 2016 (DRSP, 2020). La DRSP a également produit des cartes à notre demande, qui suivent par contre un découpage en 29 territoires. Grâce au traitement préalable que la DRSP a effectué dans les bases de données de Statistique Canada, nous sommes en mesure de brosser ici un bref portrait sociodémographique des personnes âgées immigrantes en fonction de plusieurs variables fondamentales, notamment la date d'arrivée au pays, le taux de diplomation, le rapport des frais de logement au revenu, la taille du ménage et les langues parlées à la maison. Dans les pages qui suivent, on considérera dorénavant la RSS de Montréal comme équivalant tout simplement à Montréal, de manière à faciliter la lecture et l'utilisation des chiffres.

3.2 La distribution géographique

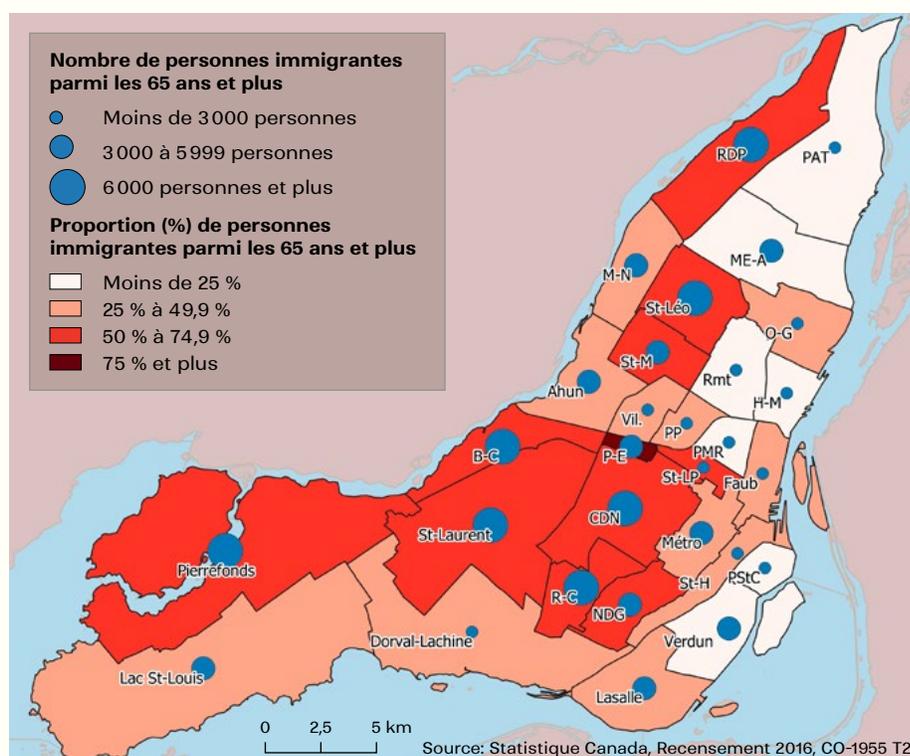
La distribution géographique des personnes âgées immigrantes sur l'île de Montréal est inégale. La **Carte 1** présente les proportions et le nombre de personnes âgées immigrantes selon les territoires des CLSC, parmi leur population de 65 ans et plus. À Parc-Extension, plus de 90 % de toutes les personnes âgées du quartier sont immigrantes (DRSP, 2020). À l'inverse, la population vieillissante de certains quartiers est très peu diversifiée. C'est le cas d'Hochelega-Maisonneuve et de Pointe-aux-Trembles, où respectivement 12,1 % et 9,7 % de la population âgée de 65 ans et plus est immigrante (DRSP, 2020). Rappelons que la moyenne montréalaise s'établit à **44 %**.

Carte 1

Nombre et proportion de personnes immigrantes de 65 ans et plus, selon le territoire de CLSC, Montréal, 2016.

Secteurs de CLSC abrégés

Ahun	Ahuntsic
B-C	Bordeaux-Cartierville
CDN	Côte-des-Neiges
Faub	Des Faubourgs
H-M	Hochelega-Maisonneuve
M-N	Montréal-Nord
ME-A	Mercier-Est-Anjou
NDG	Notre-Dame-de-Grâce
O-G	Olivier-Guimond
PAT	Pointe-aux-Trembles
P-E	Parc-Extension
PMR	Plateau Mont-Royal
PP	Petite-Patrie
PStC	Pointe-St-Charles
R-C	René-Cassin
RDP	Rivière-des-Prairies
Rmt	Rosemont
St-H	St-Henri
St-Léo	St-Léonard
St-LP	St-Louis-du-Parc
St-M	St-Michel
Verdun	Verdun/Côte St-Paul
Vil	Villeray



3.3 Les parcours migratoires

En ce qui concerne les parcours migratoires, notons que **96 % des personnes immigrantes à Montréal sont arrivées avant 2006**, soit 121335 personnes. Les personnes âgées immigrantes montréalaises arrivées avant 2006, parfois beaucoup plus tôt dans leur parcours de vie, provenaient généralement de pays situés dans le pourtour méditerranéen et de pays francophones, européens ou nord-africains. En tête, on retrouve l'Italie, suivie d'Haïti, de la Grèce, de la France, de l'Égypte, du Maroc, du Portugal, du Royaume-Uni et de la Chine (DRSP et TCAIM, 2019a). Chez les personnes âgées immigrantes arrivées en 2006 ou après, soit 5655 personnes, Haïti demeure en deuxième position alors que la Chine est maintenant en tête. Suivent la Syrie, l'Iran, le Maroc, l'Algérie, la Roumanie, l'Inde, le Liban et la Russie (DRSP et TCAIM, 2019a). Au sein de ce même sous-groupe de personnes arrivées en 2006 ou après, plus de 65 % des personnes se sont installées grâce au programme de parrainage, 11,7 % en tant qu'immigrants économiques et environ 16 % en tant que réfugiés, le reste (6,9 %) faisant partie de catégories d'immigration « autres », qui peut notamment comprendre les personnes ayant un statut temporaire (DRSP et TCAIM, 2019a). On remarque donc une diversification dans les pays de provenance des personnes âgées immigrantes depuis une quinzaine d'années, ce qui a nécessairement une influence sur les langues parlées et sur l'appartenance de ces migrants âgés à des groupes sociaux racialisés. Les projections démographiques à l'échelle canadienne

prévoient, à l'horizon 2060, que la majorité des personnes immigrantes d'alors seront principalement d'origine asiatique et que la part de l'immigration africaine augmentera également (Carrière *et al.*, 2016). Comme la **Carte 2** l'illustre, les quatre territoires de CLSC de l'île regroupant les proportions les plus fortes de personnes âgées immigrantes arrivées en 2006 ou après, par rapport à la population âgée immigrante totale calculée au sein de chaque territoire de CLSC, sont les suivants: Pierrefonds, Saint-Laurent, Bordeaux-Cartierville et Parc-Extension.

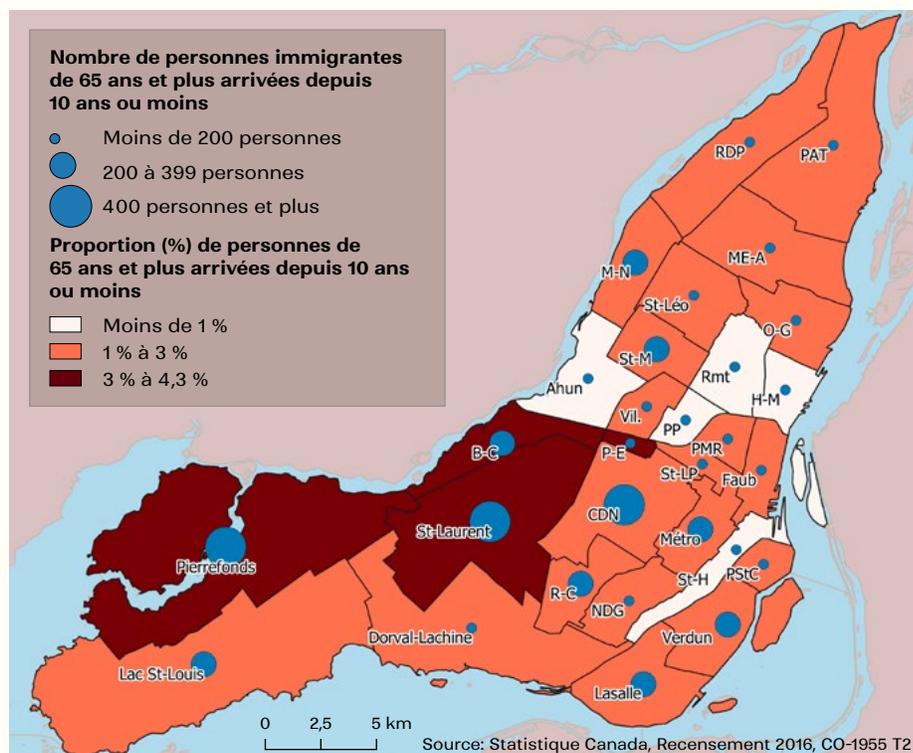
Les personnes âgées de 65 ans et plus arrivées en 2006 ou après sont généralement plus à risque de vivre une situation de précarité économique et résidentielle que les personnes âgées immigrantes arrivées avant 2006, quoique cela n'est pas nécessairement le cas à Pierrefonds, où ces personnes âgées immigrantes arrivées récemment sont plus fortunées qu'ailleurs à Montréal. Cela dit, le renforcement et le développement de services de soutien et d'accompagnements locaux, destinés spécifiquement aux personnes âgées immigrantes s'étant installées au cours des quinze dernières années est indispensable pour garantir leur inclusion sociale, en particulier à Saint-Laurent, à Bordeaux-Cartierville et à Parc-Extension. On pourrait également ajouter à cette suggestion le territoire du CLSC de Côte-des-Neiges, qui abrite 440 personnes âgées immigrantes arrivées après 2006 (DRSP, 2020).

Carte 2

Nombre et proportion de personnes immigrantes de 65 ans et plus et arrivées depuis les 10 dernières années parmi les personnes immigrantes âgées de 65 ans et plus, selon le territoire de CLSC, Montréal, 2016.

Secteurs de CLSC abrégés

Ahun	Ahuntsic
B-C	Bordeaux-Cartierville
CDN	Côte-des-Neiges
Faub	Des Faubourgs
H-M	Hochelaga-Maisonneuve
M-N	Montréal-Nord
ME-A	Mercier-Est-Anjou
NDG	Notre-Dame-de-Grâce
O-G	Olivier-Guimond
PAT	Pointe-aux-Trembles
P-E	Parc-Extension
PMR	Plateau Mont-Royal
PP	Petite-Patrie
PStC	Pointe-St-Charles
R-C	René-Cassin
RDP	Rivière-des-Prairies
Rmt	Rosemont
St-H	St-Henri
St-Léo	St-Léonard
St-LP	St-Louis-du-Parc
St-M	St-Michel
Verdun	Verdun/Côte St-Paul
Vil	Villeray

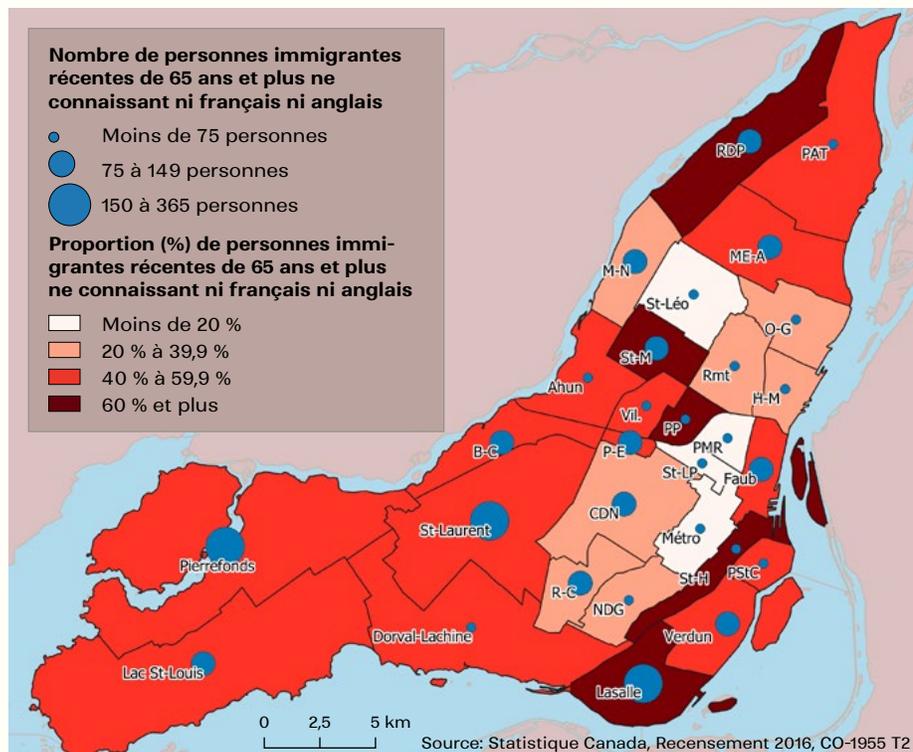


3.4 Les réalités ethnolinguistiques

À Montréal, en 2016, plus de 14 % des personnes âgées immigrantes ne parlaient aucune des deux langues officielles, une proportion qui atteint 27 % dans la tranche d'âge des 85 ans et plus (DRSP et TCAIM, 2019a). Encore une fois, les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans cette situation, soit respectivement 18 % et 9 % (DRSP, 2020). En moyenne, 12,5 % des personnes âgées immigrantes arrivées avant 2006 ne connaissent aucune langue officielle, alors que cette proportion grimpe à plus de 44 % dans le sous-groupe des personnes arrivées en 2006 ou après (DRSP, 2020). La **Carte 3** illustre la proportion et le nombre des personnes âgées immigrantes arrivées après 2006 ne connaissant ni l'anglais ni le français, en fonction des territoires de CLSC.

La littérature montre qu'en raison du manque de ressources dans les établissements, les traductions en contexte de soins sont souvent effectuées par les proches ou encore par un membre du personnel soignant parlant la langue de la personne âgée immigrante, ce qu'il n'est pas toujours possible de trouver (Brotman, 2003). Comme le reste, les langues parlées à la maison changent significativement en fonction des territoires montréalais. En ce qui concerne l'inclusion et l'exclusion des PAIR, la question linguistique est centrale et transversale dans les entrevues que nous avons effectuées ainsi que dans les travaux connexes sur les personnes âgées immigrantes au Québec et au Canada (Kadowaki *et al.*, 2020; Lavoie *et al.*, 2007). Saint-Michel, Saint-Laurent, Lasalle et Rivière-des-Prairies devraient être des territoires ciblés en priorité pour d'éventuelles actions visant à réduire la fracture linguistique entre la Ville de Montréal et les PAIR.

Carte 3
Nombre et proportion de personnes âgées de 65 ans et plus arrivées dans les 10 dernières années, ne connaissant aucune des langues officielles, selon le territoire de CLSC, Montréal, 2016.



Secteurs de CLSC abrégés

- Ahun Ahuntsic
- B-C Bordeaux-Cartierville
- CDN Côte-des-Neiges
- Faub Des Faubourgs
- H-M Hochelaga-Maisonneuve
- M-N Montréal-Nord
- ME-A Mercier-Est-Anjou
- NDG Notre-Dame-de-Grâce
- O-G Olivier-Guimond
- PAT Pointe-aux-Trembles
- P-E Parc-Extension
- PMR Plateau Mont-Royal
- PP Petite-Patrie
- PStC Pointe-St-Charles
- R-C René-Cassin
- RDP Rivière-des-Prairies
- Rmt Rosemont
- St-H St-Henri
- St-Léo St-Léonard
- St-LP St-Louis-du-Parc
- St-M St-Michel
- Verdun Verdun/Côte St-Paul
- Vil Villaray

3.5 Les conditions socioéconomiques

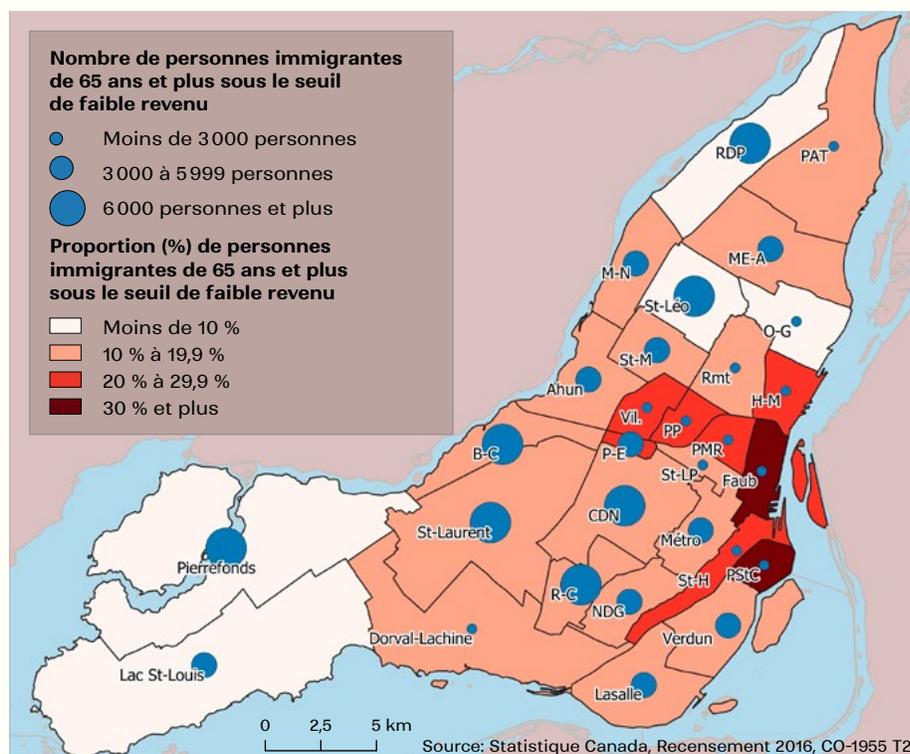
À Montréal, les personnes âgées immigrantes gagnent un revenu annuel médian net plus bas (21042\$) que les personnes âgées nées au Canada (27 444 \$) (DRSP et TCAIM, 2019c). 15 % des personnes âgées immigrantes et 14 % des personnes âgées montréalaises nées au Canada se trouvent sous le seuil de faible revenu (SFR) après impôt (DRSP et TCAIM, 2019c). Cette précarité économique est toutefois différemment distribuée en fonction du genre (Marier et Skinner, 2015). Ainsi, 17 % des femmes âgées immigrantes se trouvent sous le SFR contre 12 % des hommes du même groupe social (*ibid.*)².

Carte 4

Nombre et proportion de personnes âgées de 65 ans et plus sous le seuil de faible revenu après impôts, selon le territoire de CLSC, Montréal, 2016.

Secteurs de CLSC abrégés

Ahun	Ahuntsic
B-C	Bordeaux-Cartierville
CDN	Côte-des-Neiges
Faub	Des Faubourgs
H-M	Hochelaga-Maisonneuve
M-N	Montréal-Nord
ME-A	Mercier-Est-Anjou
NDG	Notre-Dame-de-Grâce
O-G	Olivier-Guimond
PAT	Pointe-aux-Trembles
P-E	Parc-Extension
PMR	Plateau Mont-Royal
PP	Petite-Patrie
PStC	Pointe-St-Charles
R-C	René-Cassin
RDP	Rivière-des-Prairies
Rmt	Rosemont
St-H	St-Henri
St-Léo	St-Léonard
St-LP	St-Louis-du-Parc
St-M	St-Michel
Verdun	Verdun/Côte St-Paul
Vil	Villeray



Comme on peut le constater en consultant la **Carte 4**, les personnes âgées immigrantes gagnant des revenus inférieurs au SFR se concentrent principalement dans les quartiers centraux de Montréal, ce qui correspond également aux quartiers en processus de gentrification. En valeurs proportionnelles, les trois territoires de CLSC où cette précarité économique est la plus saillante sont tous situés dans le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal: Pointe-Saint-Charles (42,5 %), Montréal Centre-Ville (36,1 %) et Montréal Centre-Sud (29,5 %) (DRSP, 2020). En nombres absolus, Saint-Laurent, Parc-Extension et Bordeaux-Cartierville abritent le plus grand nombre de personnes âgées immigrantes sous le SFR, soit respectivement 1385, 1020 et 1005 personnes (DRSP, 2020).

3.6 Le parcours de vie et les régimes de retraite

71,9 % des personnes âgées immigrantes bénéficient d'un revenu de marché contre 81 % chez les personnes âgées nées au Canada. Selon la DRSP et la TCAIM, «certains facteurs peuvent accroître la vulnérabilité [des personnes âgées immigrantes] en termes d'accès aux services, de participation ou de qualité de vie» (2019a): avoir immigré au Canada après 2006, le fait d'être une femme et le fait de ne pas connaître l'une des deux langues officielles. Comme les recherches en gérontologie sociale le démontrent, plusieurs phénomènes peuvent se combiner pour créer une situation de précarité économique quasi-inextricable chez les personnes âgées immigrantes. On pense ici au fait de ne pas avoir eu accès à des revenus d'emploi suffisants, au manque de reconnaissance des diplômes plus tôt dans la trajectoire migratoire, au fait de ne pas maîtriser les langues officielles ainsi qu'au manque d'accès à des logements abordables (Abramson, 2016; Ferrer *et al.*, 2020; Grenier *et al.*, 2017; Mandell *et al.*, 2018). En Europe, les personnes âgées immigrantes, surtout

« Comme les recherches en gérontologie sociale le démontrent, plusieurs phénomènes peuvent se combiner pour créer une situation de précarité économique quasi-inextricable chez les personnes âgées immigrantes. »

celles qui proviennent de pays qui ne sont pas membres de l'Union Européenne, représentent l'un des groupes sociaux les plus vulnérables économiquement et socialement (Bolzman, 2012; Dwyer et Papadimitriou, 2006). Évidemment, en tant que déterminant principal des conditions socioéconomiques des personnes âgées, les revenus de retraite sont critiques. Pour recevoir les versements de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti offerts par le gouvernement fédéral, une personne âgée immigrante doit avoir résidé plus de dix ans au Canada³. Pour de nombreux groupes communautaires et groupes de recherche au Canada, cette dernière règle devrait être révisée car elle maintient les personnes âgées immigrantes dans une précarité inutile et délétère.

À cela s'ajoutent bien entendu les spécificités provinciales. Dans le contexte québécois, au moment de prendre sa retraite, le montant perçu par l'intermédiaire du Régime des rentes du Québec sera modulé par le nombre d'années de cotisation. Il faut en effet avoir



cotisé pendant 40 ans au régime pour recevoir les pleins montants. Une personne âgée n'ayant jamais travaillé au Québec, immigrée à la fin de sa vie active grâce au programme fédéral de réunification familiale, ne recevra donc presque rien, à moins qu'elle ne soit admissible à des programmes spécifiques d'aide à la personne. Il est fort probable qu'elle n'ait pas non plus un actif immobilier sur lequel s'appuyer financièrement. De plus, le processus d'immigration étant lui-même assez coûteux, il est rare que les personnes âgées immigrantes arrivent au pays avec des économies substantielles en poche (Grant et Townsend, 2010). En fait, il semblerait que beaucoup doivent s'endetter lors de l'entrée dans un parcours migratoire. Par exemple, avec les femmes âgées, les personnes âgées immigrantes à Montréal sont les moins susceptibles de bénéficier de revenus de marché. Il semblerait toutefois qu'au sein de

la population âgée immigrante au Canada s'étant installée plus tôt au XX^e siècle, à partir de pays d'Europe de l'est et de la Méditerranée, l'accès aux pensions fédérales soit similaire aux taux observés chez les personnes âgées nées au Canada (Kaida et Boyd, 2011)⁴.

3.7 Le niveau de scolarité

En ce qui concerne le niveau de scolarité, plus de 40 % des personnes âgées immigrantes montréalaises n'ont aucun diplôme, une proportion qui atteint 46 % chez les femmes âgées immigrantes et 33 % chez les hommes du même groupe (DRSP et TCAIM, 2019a). À Montréal, près de 20 % des personnes âgées immigrantes détiennent un diplôme universitaire, contre 21,5 % dans la population âgée née au Canada (DRSP et TCAIM, 2019a). 25 % des hommes âgés immigrants et 15 % des femmes du même

groupe détiennent un diplôme universitaire, contre respectivement 27 % et 18 % dans la population âgée montréalaise née au Canada (DRSP et TCAIM, 2019a). Cette différence minime entre les taux de diplômes universitaires détenus par des personnes âgées immigrantes et des personnes âgées nées au Canada pourrait s'expliquer par les règles du processus de migration économique, qui favorise les travailleur-euses qualifié-es, ainsi que par l'entrée de personnes immigrantes dans des formations académiques plus tôt dans leur parcours de vie. Encore une fois, de plus grandes précisions sont nécessaires pour bien comprendre les réalités des personnes âgées s'étant installées à Montréal après 2006.

3.8 Conclusion

Nous avons vu, dans ce bref portrait socio-démographique des personnes âgées immigrantes, c'est-à-dire nées à l'extérieur du Canada, que le genre, la catégorie d'immigration et la date d'arrivée au pays demeurent

des catégories statistiques et sociologiques incontournables pour bien comprendre les diverses réalités socioéconomiques des personnes âgées immigrantes (Dempsey, 2005). Une personne arrivée avant l'âge de 30 ans verra son revenu se stabiliser au niveau de celui des personnes nées au Canada au cours de sa vie active, alors que la personne qui s'installe après cet âge subira probablement une pénalité économique (Grant et Townsend, 2010). Évidemment, s'ils ne nous permettent pas de tirer des conclusions valables pour toutes les PAIR à Montréal, ces chiffres indiquent tout de même des tendances que nous retrouverons dans les données et dans les analyses de la prochaine section, notamment le fait que les personnes âgées arrivées après 2006 présentent un risque accru de vivre de la précarité économique.

1 Le gouvernement caquiste au pouvoir à Québec ayant opté pour une réduction des cibles d'immigration dans la province (MIFI, 2020), il est difficile de prédire les tendances démographiques des prochaines décennies quant aux proportions de PAIR dans la population âgée montréalaise sans effectuer un travail statistique et démographique approfondi.

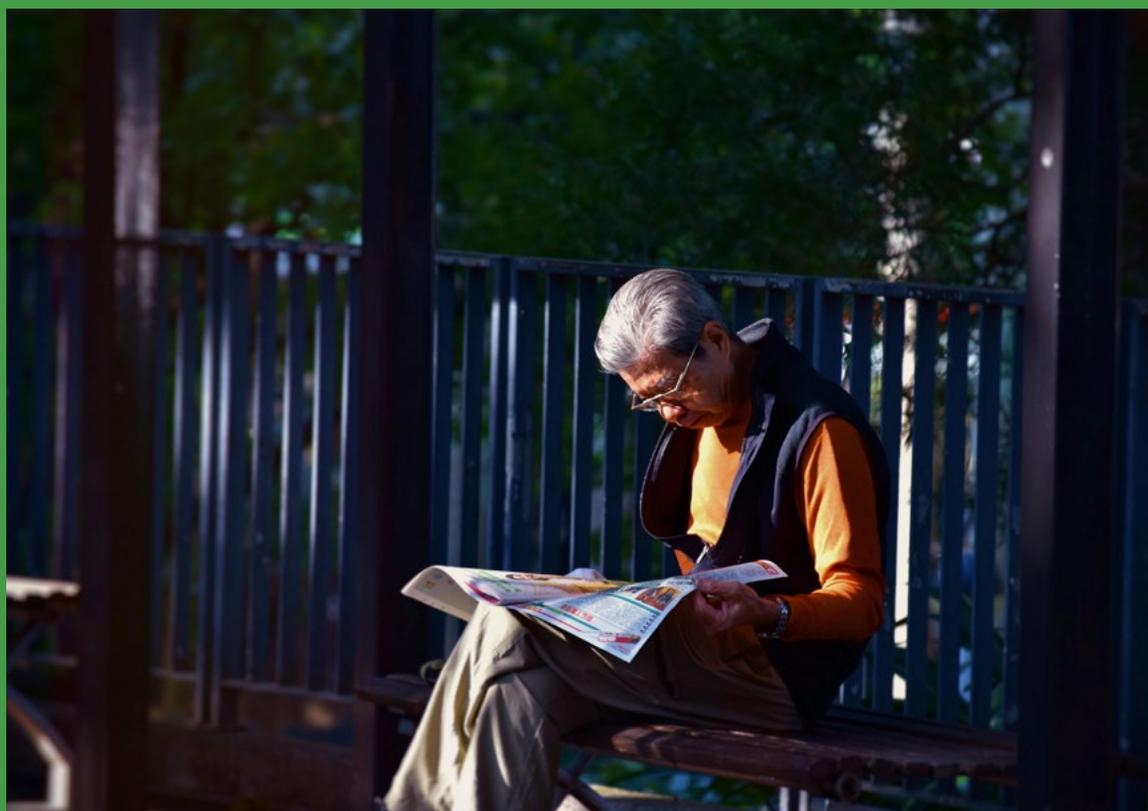
2 Notons que lors de la collecte de données du dernier recensement, en 2015, le seuil de faible revenu après impôts dans les communautés de 500 000 personnes et plus s'établissait à 20 386 \$ pour un ménage composé d'une personne et atteignait 24 810 \$ pour un ménage de deux personnes (Statistique Canada, 2021). Selon Statistique Canada, le seuil de faible revenu après impôts s'établissait, en 2018, à 21 481 \$ pour une personne, à 26 143 \$ pour deux personnes et à 32 554 \$ pour trois personnes dans les communautés canadiennes de 500 000 habitants ou plus.

3 Dans une situation de précarité économique, l'augmentation constante du coût de la vie entame d'année et année un pouvoir d'achat déjà faible. Il faut bénéficier de revenus (de retraite, d'emploi ou de placements) minimalement indexés à l'inflation pour ne pas voir son revenu disponible se réduire graduellement. Mais l'indexation à l'inflation n'est généralement pas suffisante pour suivre la hausse du coût de la vie (énergie, transport, logement, alimentation et autres biens et services).

4 Le Canada a conclu des ententes bilatérales avec certains pays, dont le Maroc, la Suisse, la France et les États-Unis, pour que les ressortissants de ces États puissent recevoir les versements auxquels ils ont droit même s'ils n'y habitent plus. La plupart des principaux pays d'émigration de personnes âgées depuis 2006, soit la Chine, Haïti, la Syrie, l'Algérie, l'Iran, le Liban, l'Inde et la Russie, ne font pas l'objet de tels accords.

4

Quelques constats sur les milieux de vie des PAIR à Montréal



Nos constats sur les milieux de vie des PAIR à Montréal sont divisés en trois parties: 1) le logement, 2) la participation dans la ville et 3) l'urbanisme, l'aménagement et les transports. Des éléments statistiques supplémentaires sur les conditions de logement des personnes âgées immigrantes, provenant des mêmes sources que les données du portrait sociodémographique de la précédente section, enrichissent la première partie¹.

4.1 Le logement

À Montréal, la question du logement a repris une place centrale dans l'actualité. Après une crise majeure en 2001, dont beaucoup se souviennent avec un goût amer, on a cru, à tort, la métropole québécoise à l'abri des problèmes que connaissaient Vancouver, Toronto et tant d'autres villes: spéculation immobilière transnationale, tourisme envahissant, expulsions, rénovictions, rareté des logements abordables, racisme, discriminations diverses et changements radicaux dans l'offre commerciale dans les quartiers traditionnellement ouvriers. Au printemps 2019, une nouvelle crise du logement fait officiellement rage à Montréal. En effet, le taux d'inoccupation des logements locatifs de la métropole est passé sous la barre des 2 %, donc bien en dessous du seuil d'équilibre du marché, établi à 3 % par la Société canadienne d'hypothèque et de logement. Plusieurs groupes sur le terrain déplorent alors l'agressivité et la ténacité des locateurs ayant pris racine dans le marché de la résidence touristique à court terme, de même que la rapidité avec laquelle le parc locatif privé est converti en copropriétés divisées ou indivises. Cette contraction de l'offre dans le parc locatif privé, couplée à une forte demande venant de personnes appartenant à des catégories sociales mieux nanties, produit entre autres une hausse marquée des prix de vente des immeubles, qui se répercute sur le prix des loyers, mais aussi sur la nature de l'offre commerciale des quartiers centraux. Certains environnements urbains formant des réseaux denses de soutien communautaire et regroupant des commerces, des associations, des institutions, des lieux de culte et des organismes, comme à Parc-Extension, sont rapidement fragilisés par la gentrification, ce qui affecte directement le droit à la ville des PAIR².

Dans ce contexte tendu, plusieurs enjeux s'entrecroisent pour créer des situations de précarité résidentielle, que l'on peut définir comme «un continuum de situations rendant l'occupation du logement incertaine, inadéquate ou inabordable, sa forme la plus extrême étant l'expulsion» (Simard, 2019, p. 122). Les acteur-rices interviewé-es dans le cadre de cet avis ont identifié des menaces multiples et complexes à la jouissance d'un logement sain, sécuritaire, adéquat et abordable chez les PAIR à Montréal. Dans les pages suivantes, ces constats sont divisés en fonction de quatre vignettes thématiques, organisées autour de: 1) la composition des ménages et de la cohabitation, 2) du mode d'occupation et du taux d'effort, 3) des dynamiques de gentrification et 4) des enjeux en logement social et communautaire.

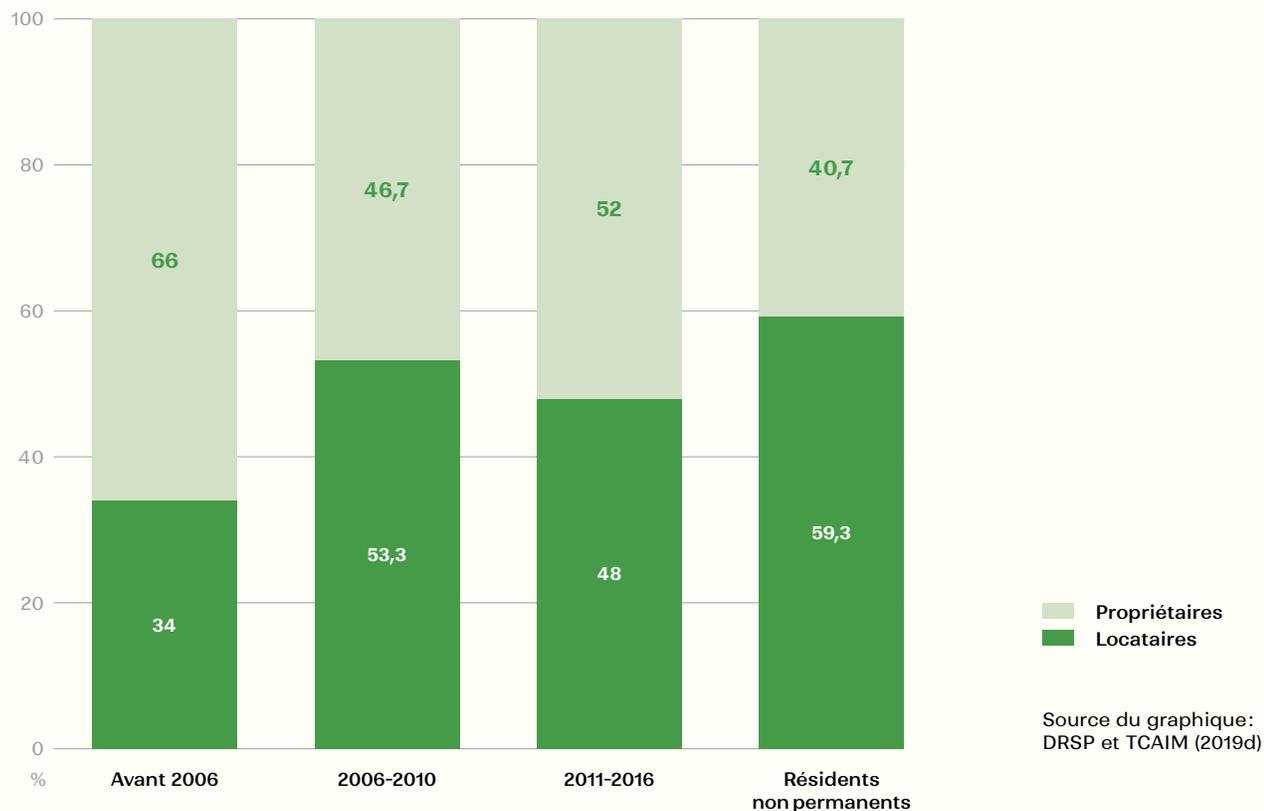
4.1.1 La composition des ménages et la cohabitation

Débutons ce tour d'horizon par la composition des ménages et les dynamiques de cohabitation intergénérationnelle vécues par les personnes âgées immigrantes et les PAIR en général. À Montréal, il semblerait que 27 % des personnes âgées immigrantes (soit 18 % des hommes et 34 % des femmes) vivent seules. Ces proportions sont nettement inférieures à celles que l'on trouve dans la population âgée née au Canada (32 % et 52 %). On peut logiquement conclure que 73 % des personnes âgées immigrantes à Montréal vivent au sein d'un ménage composé de deux personnes ou plus. On peut également inférer qu'il est très probable que les personnes âgées immigrantes vivent avec des membres de leur famille. Le danger, ici, est d'effectuer un raccourci avec ces données et d'affirmer que les personnes âgées immigrantes ou les PAIR risquent moins de souffrir d'isolement dans ces arrangements familiaux ou encore, que les rapports interpersonnels sont nécessairement harmonieux en raison de la présence supposée d'une norme de piété filiale (Brotman *et al.*, 2019). Cette explication

culturaliste peut être mise en doute par des arguments de nature socio-économique. En effet, faute de moyens ou en raison de contraintes légales, ces personnes, surtout si elles sont parrainées, n'ont peut-être pas d'autre choix que de résider avec leur proches (Becker, 2003; Lavoie *et al.*, 2007), malgré des situations d'abus ou d'insatisfaction (Gouvernement du Canada, 2018). Plusieurs de nos interlocuteur-rices ont souligné le manque d'espace et l'état dégradé du cadre bâti dans plusieurs logements locatifs privés occupés par des familles intergénérationnelles³. Le manque de soins à domicile et la rareté des appartements adaptés peuvent également entraver la qualité de vie des PAIR, surtout en cas de maladie et/ou de perte de capacités.

Nos interlocuteur-rices ont indiqué que certaines PAIR peuvent être victimes de maltraitance financière au sein de leur famille, un enjeu à propos duquel plusieurs organismes communautaires mettent présentement en place des campagnes de sensibilisation auprès de leurs membres⁴. De plus, comme nos entrevues nous l'ont appris, l'isolement des PAIR peut être invisibilisé par cette corésidence, surtout chez les personnes parrainées, parfois assignées à domicile, occupées à garder leurs petits-enfants et ne disposant que de très peu de mobilité financière et spatiale pour se déplacer dans la ville et entrer en contact avec des personnes hors de leur ménage (Koehn *et al.*, 2020). Dans certains cas, cette dynamique peut «tendre vers le huis-clos» comme le mentionnait un intervenant. Néanmoins, parmi les 27 % de personnes âgées immigrantes vivant seules, plusieurs personnes ont choisi une vie en solo à un certain point de leur parcours résidentiel, comme Laquerre le suggère (Boisjoli, 2016). Cela n'exclut pas que le fait de résider seul-e peut, dans certains cas, contribuer à l'augmentation de la précarité économique et sociale et aggraver l'isolement, surtout chez les femmes veuves. En ce sens, les

Tableau 1
Mode d'occupation (%) de la population de 65 ans et plus
selon la période d'immigration, Montréal, 2016.



PAIR vivant seules, ne parlant ni l'anglais ni le français et n'ayant pas beaucoup de proches au pays sont particulièrement à risque d'isolement social (Charpentier et Quéniart, 2017). En travaillant pour élargir l'offre résidentielle destinée aux PAIR, la Ville de Montréal pourrait faciliter les choix et les mobilités résidentielles pour que la cohabitation intergénérationnelle et la vie en couple ou en solo soient non seulement possibles mais accessibles en fonction des besoins et des volontés des personnes, des familles et des communautés élargies.

4.1.2 Le mode d'occupation (privé/ locatif privé) et le taux d'effort

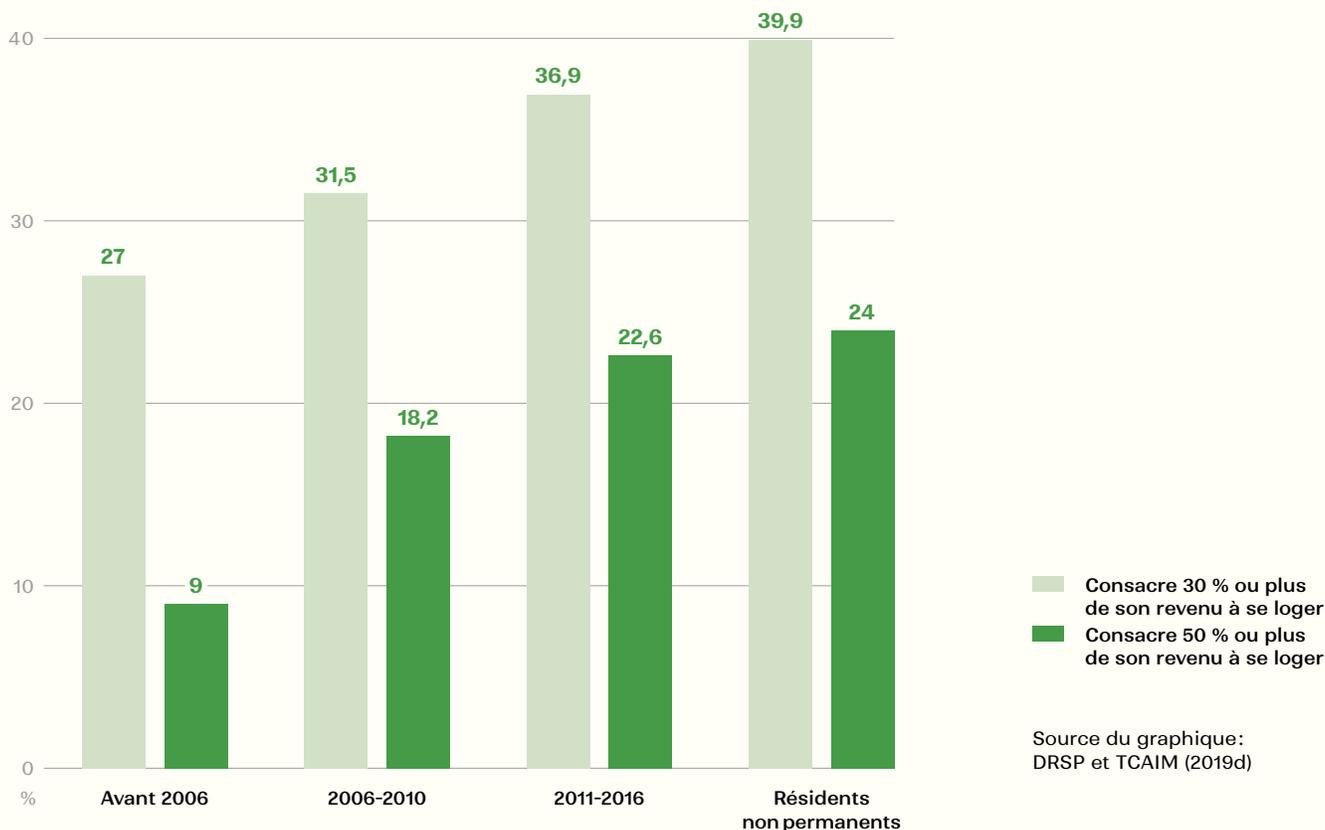
Une différence marquée s'établit entre les personnes âgées montréalaises nées au Canada et celles qui sont immigrantes

en ce qui a trait au mode d'occupation du logement (privé ou locatif privé). En effet, contrairement à ce que l'on pourrait penser, les personnes âgées immigrantes sont plus nombreuses à être propriétaires (65,3 % de ce groupe l'étaient en 2016) que les personnes âgées nées au Canada (50,4 % d'entre elles étaient propriétaires en 2016) (DRSP et TCAIM, 2019b). La même tendance prévaut en ce qui concerne les proportions de ménages résidant dans le parc locatif privé: 34,7 % des personnes âgées immigrantes montréalaises sont locataires, contre 49,6 % dans la population âgée née au Canada (*ibid.*).

Par contre, les personnes âgées immigrantes arrivées après 2006 ne représentent que 4 % de la proportion totale de propriétaires âgé-es immigrant-es⁵. Qui plus est, en

Tableau 2

Proportion (%) des 65 ans et plus consacrant 30 % ou 50 % de son revenu au logement selon la période d'immigration, Montréal, 2016.



observant le graphique ci-dessus, on voit aussi une tendance claire se dessiner en fonction du parcours migratoire: plus les personnes sont arrivées récemment au pays, plus elles ont de chances d'être locataires.

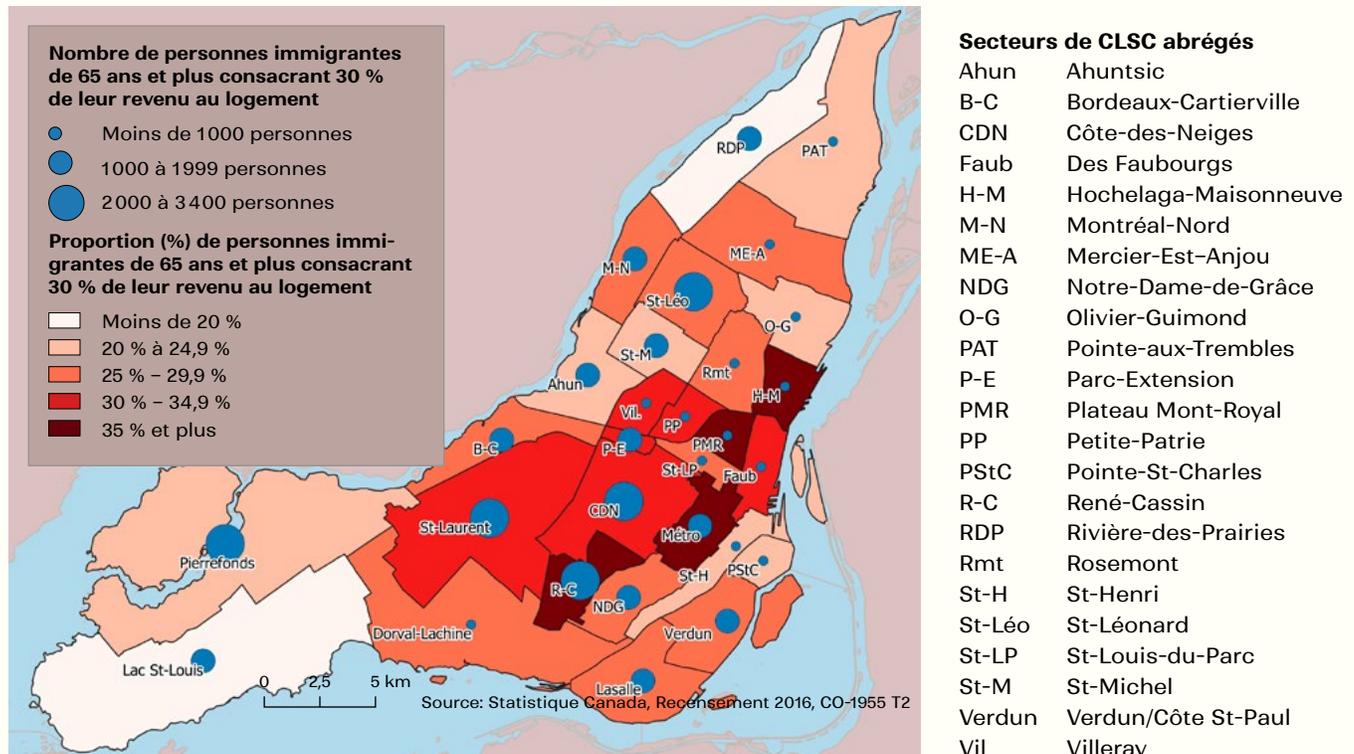
Le taux d'effort, soit «la proportion du revenu qu'un ménage doit déboursier en frais de logement» (SHQ, 2010, p. 6), ne devrait idéalement pas dépasser 30 % du revenu annuel brut de ce dernier. En effet, selon la Ville de Montréal (2019b), «le taux d'effort de 30 % est largement utilisé comme un seuil au-delà duquel les dépenses en habitation d'un ménage peuvent limiter la capacité de ce dernier à subvenir à ses autres besoins». Chez les personnes âgées montréalaises de toutes origines, le taux d'effort moyen se situait à 26 % en 2016, alors qu'il n'atteignait

que 19,1 % chez les personnes âgées (de toutes origines) à l'échelle du Québec. Cette proportion est presque identique aux chiffres observés pour la population âgée immigrante montréalaise (27 %). Par contre, les deux tiers des personnes âgées montréalaises ayant un revenu inférieur ou égal au SFR vivent avec un problème d'abordabilité, la précarité économique ayant généralement une incidence directe sur la précarité résidentielle. Toutes choses étant égales par ailleurs, les locataires risquent plus que les propriétaires de se retrouver dans une situation de précarité résidentielle⁶.

En revanche, les personnes âgées immigrantes sont plus nombreuses (9,5 %) que les personnes âgées nées au Canada (7,5 %) à consacrer 50 % ou plus de leur revenu au

Carte 5

Nombre et proportion de personnes immigrantes et âgées de 65 ans et plus qui consacrent 30% ou plus de leur revenu total aux frais de logement, selon le territoire de CLSC, Montréal, 2016.



logement (DRSP et TCAIM, 2019b). Plus la date d'arrivée au pays est récente, plus les proportions de personnes âgées immigrantes consacrant 30 % ou plus ou 50 % ou plus de leurs revenus au logement sont élevées, comme le démontre le graphique ci-dessous. Encore une fois, la date d'arrivée au pays demeure une variable fondamentale pour comprendre la précarité économique et résidentielle des PAIR.

La **Carte 5** permet de visualiser le nombre et la proportion de personnes âgées immigrantes consacrant plus de 30 % de leurs revenus aux frais de logement, en fonction des territoires de CLSC montréalais. Comme la carte l'illustre, les proportions les plus élevées et les nombres les plus grands se concentrent autour du Mont-Royal,

donc à Côte-des-Neiges, à René-Cassin, dans le centre-ville (CLSC Métro), dans la Petite-Patrie, le Plateau-Mont-Royal et dans Hochelaga-Maisonneuve, des zones urbaines centrales où l'on constate un processus de gentrification. Nous avons vu plus tôt que, relativement à d'autres quartiers montréalais, très peu de personnes âgées immigrantes résident à Hochelaga-Maisonneuve. C'est donc dire que celles qui y résident ont de plus grandes chances de vivre dans la précarité économique et résidentielle. En deuxième position, on trouve Saint-Laurent, Bordeaux-Cartierville, Parc-Extension, Villeray, Saint-Louis-du-Parc (qui couvre essentiellement le Mile-End) et Centre-Sud (ici représenté par l'ancien territoire du CLSC des Faubourgs)⁷.

4.1.3 Les dynamiques de gentrification et leurs impacts sur les PAIR

Il est indéniable que la spéculation immobilière accélère et amplifie les processus de gentrification⁸ dans certains quartiers, dont ceux qui abritent de grandes proportions de personnes âgées immigrantes payant souvent des loyers relativement abordables, comme à Parc-Extension (Projet de cartographie Anti-éviction de Parc-Extension 2020). Davidson et Lees, soutiennent que la gentrification est constituée de quatre dynamiques concomitantes: 1) un réinvestissement en capital par des investisseurs et des acteurs financiers et/ou gouvernementaux; 2) l'arrivée de groupes mieux dotés en capital économique et/ou culturel que les personnes déjà en place; 3) un changement dans l'environnement tel que le cadre bâti, et l'offre commerciale et 4) le déplacement direct ou indirect de groupes sociaux marginalisés (Davidson et Lees, 2005). La grande majorité de nos interlocuteur·rices, surtout celles et ceux provenant du milieu communautaire, nous ont mentionné avoir remarqué une accélération des processus de gentrification dans les dernières années et des conséquences associées, notamment le déplacement forcé de locataires âgé·es (Simard, 2019). À Montréal, la capacité au maintien dans les lieux des locataires est mise à mal par ces dynamiques urbaines. Les personnes immigrantes, âgées, les femmes, les mères monoparentales et les personnes sans emploi sont les premières victimes des processus de gentrification, car ces populations touchent généralement des revenus faibles, souvent fixes, insuffisamment indexés à la hausse du coût de la vie (Atkinson, 2000)⁹. Le 10 juin 2016, l'Assemblée nationale du Québec adoptait la loi 492, ou *Loi modifiant le Code civil afin de protéger les droits des locataires aînés* à la quasi-unanimité, qui introduisait l'article 1959.1, reproduit en marge (Simard, 2019, p. 185). Sur le terrain, l'utilisation de cet article du Code civil pour contrecarrer une reprise de possession ou une éviction est complexifiée par plusieurs facteurs: la méconnaissance des lois dans la population en général, l'accès à la justice difficile, la lenteur et la lourdeur des procédures devant le Tribunal administratif du logement ainsi que la peur de représailles (Simard, 2019).

1959.1. Le locateur ne peut reprendre un logement ou en évincer un locataire lorsque ce dernier ou son conjoint, au moment de la reprise ou de l'éviction, est âgé de 70 ans ou plus, occupe le logement depuis au moins 10 ans et dont le revenu est égal ou inférieur au revenu maximal lui permettant d'être admissible à un logement à loyer modique selon le Règlement sur l'attribution des logements à loyer modique (chapitre S-8, r. 1).

Il peut toutefois reprendre le logement dans l'une ou l'autre des **situations suivantes**:

1. il est lui-même âgé de 70 ans ou plus et souhaite reprendre le logement pour s'y loger;
2. le bénéficiaire de la reprise est âgé de 70 ans ou plus;
3. il est un propriétaire occupant âgé de 70 ans ou plus et souhaite loger, dans le même immeuble que lui, un bénéficiaire âgé de moins de 70 ans.

Selon Marie-Ève Lemire du Comité logement de Montréal-Nord, les PAIR sont plus susceptibles de vivre des situations de harcèlement, de discrimination et de demeurer dans des logements insalubres que les personnes âgées d'ascendance canadienne-française. Lorsque que des PAIR résident seules ou en famille intergénérationnelle habitent le même logement depuis longtemps, le coût du loyer a de bonnes

« Bref, les barrières les plus couramment identifiées par les intervenant-es pour expliquer la distance entre les PAIR et les activités sociales et culturelles de la Ville ou des organismes communautaires sont : les enjeux linguistiques et le manque d'information, le manque de diversité ethnoculturelle dans ces institutions et les problèmes de mobilité, y compris les coûts du transport. »

chances de se retrouver sous les prix du marché. Lorsqu'un immeuble abritant des résident-es de longue date est vendu, le nouveau ou la nouvelle propriétaire a intérêt à augmenter significativement le prix des loyers ou à revendre les unités sous forme de condominiums de manière à réaliser un profit sur son achat¹⁰. Cette dynamique spéculative favorise les expulsions, qu'elles soient légales – reprise de possession, éviction – ou frauduleuses – usage du harcèlement pour provoquer le départ du ménage, contournement des règles en vigueur –, comme l'a démontré une enquête récente du Comité logement de La Petite-Patrie (CLPP, 2020). Les prix dans le marché locatif ayant rapidement augmenté au cours des dernières années, il est devenu extrêmement ardu pour un ménage expulsé de retrouver une unité équivalente en termes d'espace, de pièces et de prix dans son quartier de résidence (RCLALQ, 2020). Plusieurs intervenant-es remarquent que des ménages comprenant des PAIR doivent se déplacer, à partir de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension et de Montréal-Nord, vers Saint-Laurent ou Ahuntsic-Cartierville ou même

jusqu'à Chomedey à Laval ou en région en Montérégie ou à Lanaudière, pour être en mesure de se loger dans le parc locatif privé. Certain-es acteur-rices ont manifesté leur préoccupation à l'égard des effets de la hausse des taxes municipales sur les propriétaires-occupant-es parmi les PAIR¹¹. Finalement, comme nous l'évoquons plus haut, les recours judiciaires dans les cas de discrimination, de reprises ou d'évictions sont, selon les intervenant-es, longs et complexes et produisent peu de résultats à court terme. L'accès à l'aide juridique, déjà difficile pour les personnes immigrantes, peut être compliqué par les seuils d'admissibilité restrictifs, certaines PAIR ayant accumulé des économies les excluant de ce programme. La Ville de Montréal doit agir dès maintenant pour renforcer le droit au maintien dans les lieux des PAIR, même si le logement et les lois qui l'entourent relèvent généralement de compétences provinciales, comme le Code civil, le Tribunal administratif du logement, la Société d'habitation du Québec, et le financement de certains programmes – par exemple le Programme de supplément au loyer ou AccèsLogis.



4.1.4 Les enjeux en logement social et communautaire

Devant la précarité résidentielle, associé au fait de se loger dans le parc locatif privé, les PAIR et les organismes qui les soutiennent tentent de faciliter leur accession à des logements sociaux et communautaires par des moyens variés. L'ensemble des acteur-rices rencontré-es jugent que les délais pour accéder à un logement social ou communautaire sont trop longs pour les besoins du terrain. En ce qui concerne les HLM, la rareté est telle que les PAIR qui réussissent à obtenir une place après plusieurs années doivent accepter, contre leur gré, une unité inadéquate dans un quartier éloigné de celui qu'elles connaissent déjà, au risque de se faire rayer complètement de la liste d'attente¹². Par ailleurs, les unités de logement social sont souvent trop étroites et mal conçues pour accueillir des familles intergénérationnelles, ce qui peut limiter une fois de plus la volonté de certaines PAIR de tenter de s'y installer.

Dans les logements sociaux – HLM et organismes sans but lucratif (OSBL) d'habitation – gérés par l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM), certain-es acteur-rices sur le terrain notent un vieillissement sur place des personnes immigrantes, et ce, depuis une dizaine d'années. Les enjeux de racisme, de discrimination, d'isolement et de dépendance envers des réseaux spécifiques touchent particulièrement les PAIR qui y vivent, en raison des dynamiques sociales qui peuvent se créer entre les personnes résidant dans ces immeubles. Par exemple, les associations de locataires peuvent proposer des activités intéressantes mais peu accessibles aux PAIR, car elles s'adressent principalement à la population majoritaire canadienne-française, notamment en ce qui concerne la nourriture. Pourtant, cet ethnocentrisme, conscient ou non, est relativement facile à transformer en occasions de rencontres interculturelles si les ressources nécessaires – budgets, animation, matériel – sont fournies et s'il y

a une volonté présente et nourrie d'accueil des PAIR. Le repérage, le réseautage et l'accessibilité à de l'accompagnement de type psychosocial sont nécessaires en logement social, en particulier auprès des PAIR vulnérables, de manière à faciliter leur intégration dans ces milieux de vie. Or, encore une fois, il semble que les besoins soient nettement supérieurs aux ressources disponibles. À titre d'exemple, plusieurs acteur-rices ont évoqué le projet Habiter la mixité, qui était basé sur une entente avec l'ancien ministère de l'Immigration et de la Famille¹³, mais qui n'est plus financé depuis deux ans¹⁴. Sur le terrain, à Montréal, il n'y a donc plus de programme spécifique destiné aux PAIR résidant en HLM. Heureusement, leurs réalités sont tout de même abordées à travers d'autres programmes d'intervention sociale en HLM. Mentionnons à cet égard le Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM) qui, en se concentrant sur les nouveaux arrivants, répond à un besoin réel. Par contre, les intervenant-es sont unanimes, autant dans le milieu communautaire que dans les structures de la Ville: à Montréal, atteindre directement les PAIR en logement social demanderait davantage de financement en soutien communautaire.

En ce qui concerne plus spécifiquement le développement de nouveaux logements sociaux, plusieurs acteurs-rices ont souligné les nombreuses possibilités offertes par le programme AccèsLogis, mais aussi ses imperfections. En bref, AccèsLogis permet de financer la construction et l'exploitation de projets de logements sociaux soutenus par la communauté¹⁵. Au fil des années, plusieurs projets ont été mis sur pied à Montréal, et certains parmi ceux-ci rejoignent directement certaines communautés de PAIR. Toutefois, pour Faiz Abhuani, de l'organisme Brique par brique, le programme AccèsLogis impose des contraintes de construction parfois laborieuses, un constat partagé par d'autres intervenant-es. Dans les projets

destinés aux personnes âgées, les acteur-rices cherchent à éviter d'atteindre le seuil d'unités et de services qui impliquerait de soumettre ledit projet au *Règlement sur la certification des résidences privées pour aînés*, en vigueur depuis 2018 à la suite des tragiques événements de l'Isle-Verte. Cela a pour effet de bloquer certaines initiatives qui auraient pu être intéressantes. Par ailleurs, Mazen Houdeib, du Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement, un groupe de ressources techniques (GRT), mentionne que les coûts de construction prévus dans le programme AccèsLogis seraient en retard de quatre ans sur le marché immobilier, forçant les acteur-rices impliqué-es à chercher du financement additionnel ou à facturer des services, comme les repas aux résident-es, ce qui peut rendre la formule trop dispendieuse pour certaines PAIR. Au-delà de ces enjeux micro, la question des inégalités territoriales doit être prise en compte à l'échelle montréalaise. Pour Mazen Houdeib, AccèsLogis est un système qui mise sur la base, mais les réseaux communautaires ne sont pas distribués également à Montréal. Porter des projets de création d'OSBL demande plusieurs années, ainsi que des effectifs permanents, ressources dont plusieurs groupes communautaires œuvrant avec les PAIR ne possèdent pas ou qu'ils disposent en trop petite quantité. Les acteur-rices interviewé-es évoquent également le manque de financement du programme AccèsLogis Montréal par Québec et Ottawa, ce qui limite ultimement le nombre de projets qu'il est possible de construire. En somme, un constat se dégage : le programme est utile et pourrait être amélioré, comme l'a également remarqué le Conseil des Montréalaises (2019), mais il ne permet pas, dans son état actuel, de répondre aux besoins majeurs en logements abordables chez les PAIR à Montréal.

4.1.5 Le logement – Conclusion

Comme nous venons de l'expliquer, plusieurs dynamiques urbaines et résidentielles peuvent avoir un impact direct sur l'accès des PAIR à des milieux de vie sécuritaires, accessibles et accueillants. Si la Ville de Montréal désire réellement favoriser le vieillissement sur place, il faudra qu'elle se penche sérieusement sur les barrières entravant le maintien dans les lieux et la mobilité résidentielle choisie des PAIR, ainsi que sur l'ensemble de leurs besoins futurs en logement. Sans actions rapides, les quartiers centraux montréalais risquent fort de perdre des proportions non-négligeables de PAIR, qui devront se déplacer en périphérie et même quitter l'île de Montréal pour la banlieue et pour les régions. Le projet de mixité sociale, pourtant au cœur de plusieurs politiques



récentes adoptées par la Ville de Montréal, dont le Règlement pour une métropole mixte est le meilleur exemple, est sérieusement menacé par la gentrification et par le manque de logements sociaux. Les déplacements forcés peuvent avoir des impacts directs sur la qualité de vie des PAIR et sur leurs réseaux d'entraide formels et informels, surtout dans le cas de celles et ceux ayant immigré au Canada après 2006. Nous verrons dans les deux prochaines sections que la construction de milieux de vie durables et viables passe également, au-delà d'une offre significative de logements abordables et accessibles, par des mesures concrètes en aménagement, en transport ainsi que dans le domaine de la participation sociale et des loisirs.

4.2 La participation dans la ville

Dans sa définition minimale, la participation sociale consiste en «l'engagement de la personne dans des activités en interaction avec

les autres dans la société» (Levasseur *et al.*, 2010, cité dans Raymond *et al.*, 2015, p. 210). Pour Bickel (2014, p. 207), la participation sociale réfère plutôt à «l'ensemble des activités extérieures au domicile par lesquelles les personnes s'engagent volontairement dans la vie de la collectivité et de ses organisations, espaces communautaires, formes d'expression et événements». En utilisant ici l'expression «participation dans la ville», nous désirons surtout nous pencher sur la participation des PAIR aux activités organisées par les organismes communautaires et au sein de diverses institutions et initiatives soutenues par la Ville de Montréal et par ses arrondissements.

Les acteur-rices interrogé-es sur cette thématique sont généralement d'avis que la participation sociale des PAIR est fondamentale pour faciliter la création de liens sociaux, les rencontres interculturelles et la

« En plus d'améliorer les trajets de mobilité et d'adapter l'aménagement urbain dans un but d'accessibilité universelle, la Ville de Montréal doit adopter une vision urbanistique à long terme, ancrée dans la notion de résilience aux changements climatiques et aux crises. Elle doit mettre ses énergies en priorité sur des secteurs de la ville qui présentent des risques accrus pour les PAIR. »

solidarité, en particulier pour les personnes âgées ayant immigré après 2006 et/ou celles qui vivent de l'isolement. Par contre, plusieurs intervenant-es du milieu communautaire ont mentionné travailler depuis longtemps pour augmenter la présence des PAIR dans les espaces de participation, sans avoir perçu de changements de fond sur le terrain en raison d'un manque de mesures structurantes. D'un côté, les organismes communautaires font de leur mieux pour organiser des activités accessibles pour les PAIR¹⁶ mais doivent composer avec des financements ponctuels, parfois précaires, des budgets très limités et des activités organisées en silo, souvent pour remplir les exigences toujours plus précises des organismes subventionnaires et des bailleurs de fonds. Ces organismes communautaires disposent généralement de locaux peu adaptés à leurs besoins, lorsqu'ils en ont un, et doivent compter sur des effectifs professionnels réduits. Les prix

des baux commerciaux dans les quartiers centraux montréalais ont augmenté rapidement en raison de la gentrification, mettant une pression accrue sur la capacité de ces organismes à être situés de manière optimale pour favoriser la présence de participant-es à certaines activités. Un local trop excentré ou cantonné derrière des obstacles physiques importants, par exemple des escaliers, est d'emblée défavorable à la présence de PAIR. Pourtant, selon un organisateur communautaire de Parc-Extension, l'inclusion sociale des PAIR passe inexorablement par ce contact privilégié avec ces organismes qui constituent une porte d'entrée précieuse pour établir une connexion durable avec la société montréalaise et québécoise.

Il faut reconnaître que la Ville de Montréal fait de plus en plus d'efforts pour diversifier son offre en culture et en loisirs, autant dans les bibliothèques, dans les maisons de la culture

que dans les parcs et les festivals. Une agente de développement culturel nous a mentionné que les activités culturelles organisées par son arrondissement, notamment destinées aux PAIR, permettent à ces dernières de se confier, de dialoguer, de créer des complicités et de faciliter la communication. Malgré tout, une certaine distance subsiste entre des groupes importants de PAIR à Montréal et ces activités ou ces espaces formels. Les bibliothèques, par exemple, illustrent bien comment opèrent simultanément ces fractures, ces mises en contact et ces possibilités. À travers quelques discussions avec des bibliothécaires, nous avons constaté que les bibliothèques sont généralement très appréciées des personnes âgées et des PAIR qui les fréquentent. À Montréal, il existe effectivement peu de lieux qui permettent de passer de longues heures dans un lieu chauffé ou climatisé, propice aux rencontres et à l'apprentissage, sans devoir déboursier de l'argent pour consommer ou obtenir l'accès au lieu. Certaines bibliothèques offrent même des services ambulants de prêts de livres, dans des HLM ou des résidences, ce qui permet d'atteindre les personnes âgées qui jouissent de peu de mobilité. Par contre, les bibliothécaires interrogé-es étaient conscientes du fait que les PAIR étaient sous-représentées parmi leurs usager-ères, selon les institutions. Les collections multilingues sont inégales, limitées en termes de choix et rarement mises à jour. Elles sont parfois enrichies ponctuellement grâce à des legs testamentaires. Par ailleurs, les activités interculturelles sont encore trop rares. En somme, selon ces fonctionnaires, même si les bibliothèques offrent des services et des activités potentiellement intéressantes, il faudrait tout de même «aller chercher» les PAIR, en effectuant un travail de promotion et d'accompagnement serré. Pour atteindre cet objectif, que désirent pourtant tous les acteur-rices en présence, la solution passerait encore une fois par des partenariats solides avec les organismes communautaires actifs dans les environs des bibliothèques montréalaises.

Bref, les barrières les plus couramment identifiées par les intervenant-es pour expliquer la distance entre les PAIR et les activités sociales et culturelles de la Ville ou des organismes communautaires sont: les enjeux linguistiques et le manque d'information, le manque de diversité ethnoculturelle dans ces institutions et les problèmes de mobilité y compris les coûts du transport. Pour Nelson Ojeda, du Forum des citoyens aînés, la communication avec les PAIR doit passer par l'écrit en plusieurs langues, mais également par l'image, par le son et par le contact direct. Selon lui, ceci vaut autant pour le



monde communautaire que pour la Ville de Montréal. Nous avons évoqué, au début de cet avis, la fracture linguistique et numérique entre la Ville de Montréal et les PAIR, dont l'ampleur a été illustrée en mars 2020 par le manque d'information sur la COVID-19 offerte dans des langues autres que le français ou l'anglais. Rappelons aussi que dans certains quartiers, comme dans le quartier Saint-Michel, plus de 60 % de la population âgée immigrante, c'est-à-dire née à l'extérieur du Canada, ne parle ni l'anglais ni le français. Pour plusieurs acteur-rices interrogé-es, il est donc fondamental de trouver des manières de rejoindre les PAIR dans une diversité de langues et de moyens de communication, ne serait-ce que pour publiciser l'offre culturelle de la Ville de Montréal. Les problèmes de mobilité et d'accessibilité économique représentent aussi un frein majeur à la participation des PAIR. Comme l'affirme Nelson Ojeda, «les aînés ont un problème économique,

de pauvreté. Ça limite les relations». Nous traiterons ce dernier point plus en détail dans la prochaine section, qui porte entre autres sur le transport. En ce qui concerne le manque de diversité ethnoculturelle dans les institutions de la Ville de Montréal et dans le milieu communautaire, force est de constater que la Ville a bien compris cet enjeu fondamental et qu'elle tente activement de favoriser le développement de compétences interculturelles au sein de son personnel. Comme le mentionne Rouzier Metellus de l'OMHM, une diversité ethnoculturelle accrue permettrait une meilleure capacité d'atteindre les PAIR, qui se méfient parfois des institutions de la société d'accueil, pour des raisons complexes et variées¹⁷ : «c'est sûr que si on veut que les gens s'intègrent, c'est une des façons de voir son image dans l'autre, qui a une fonction soit d'autorité, d'accueil, une fonction d'animation. Ça permet de se sentir chez soi». La création récente d'un Bureau de

la commissaire à la lutte au racisme et aux discriminations systémiques représente un autre pas significatif en ce sens.

En somme, un constat général s'est dégagé de nos conversations sur la participation des PAIR dans la ville: les liens entre les organismes communautaires desservant les PAIR et la Ville de Montréal devront être renforcés par des partenariats financiers, organisationnels, communicationnels et logistiques durables. La Ville ne sera pas en mesure d'intégrer davantage les PAIR dans ses activités et dans ses institutions sans le concours continu des organismes communautaires sur le terrain. Ceci est particulièrement le cas pour les PAIR qui vivent de l'isolement social et qui sont freinées dans leur volonté de participer dans la ville par les barrières linguistiques, financières et de mobilité. Comme le mentionnait un intervenant en entrevue, gagner la confiance de certaines PAIR dans le cadre d'une activité sportive ou culturelle peut prendre beaucoup de temps. Si cette démarche de rencontre fait partie d'un projet ponctuel, d'une durée d'un an ou deux, les chances sont bonnes pour que ce contact entre la Ville et une PAIR soit perdu à la fin du projet en question. Selon les intervenant-es interrogé-es dans le milieu communautaire, la Ville doit se montrer proactive envers les PAIR. Elle doit les placer au cœur de son offre culturelle – bibliothèques, maisons de la culture et autres –, tout en les accompagnant concrètement au sein de ces espaces de participation, dans un geste d'accueil intentionnel appuyé par des ressources humaines, financières et logistiques. Le tout doit être fait en prenant en compte le contexte général de racisme et de discrimination systémiques qui opèrent au sein du rapport entre les personnes racialisées et les institutions de la Ville de Montréal (CIM, 2020). La participation des PAIR doit donc s'arrimer aux mêmes principes que le logement ou les milieux de vie en général, soit l'accessibilité, la sécurité et l'adéquation avec les besoins des personnes

et des groupes sur le terrain. La Ville, par les pouvoirs et les responsabilités qui lui sont conférés, est garante des conditions matérielles, communicationnelles et symboliques permettant d'atteindre ces objectifs.

4.3 L'urbanisme, l'aménagement et les transports

Bien que le *Plan d'action municipal pour les personnes âgées 2018-2020* ait prévu de nombreuses mesures pour améliorer l'accès des personnes âgées montréalaises à leur ville, les défis demeurent très grands, en particulier dans les secteurs de Montréal où résident de fortes proportions de PAIR¹⁸. Les acteur-trices consulté-es à ce propos ont discuté d'enjeux récurrents à Montréal, qui affectent les personnes âgées de toutes origines ainsi que de larges pans de la population moins âgée. Nous survolerons rapidement la thématique de l'aménagement, du transport et de l'urbanisme, qui est déjà traitée de manière approfondie par d'autres organismes et par d'autres chercheur-es¹⁹.

Pour pouvoir passer de leur domicile à leurs lieux de socialisation et de participation privilégiés, les PAIR doivent évidemment se déplacer d'un endroit à un autre. Or, trois problèmes entrecroisés viennent entraver cette mobilité: une offre de service insuffisante en transport en commun, une très grande dépendance à la voiture, surtout dans les arrondissements périphériques comme Montréal-Nord ou Ahuntsic-Cartierville, et des aménagements urbains mal adaptés aux piétonnes âgées. Les causes des difficultés d'accès des personnes âgées au réseau de transport de la Société de transport de Montréal (STM) sont connues depuis longtemps. Ce sont, notamment, le coût trop élevé des titres de transport (ACEF du Nord, 2020; MTPA, 2020), l'accessibilité physique déficiente de plusieurs stations de métro – notamment par la présence d'escaliers –, la complexité et la fiabilité discutable du transport adapté (AQDR, 2018) ou encore

le manque de trajets d'autobus et leur fréquence de passage trop faible (Wiebe, 2018). Par exemple, selon certain-es intervenant-es, les Navettes Or, un service de la STM qui relie certaines résidences pour aînés et certains CHSLD à des centres commerciaux, est généralement appréciée des personnes qui peuvent en bénéficier. Par contre, encore une fois, il semblerait que les lignes de service soient insuffisantes – dix trajets seulement – et les horaires trop contraignants. Comme le soulignait lors d'une entrevue un intervenant qui travaille en logement social, plusieurs personnes âgées immigrantes parrainées, donc arrivées au pays récemment, cherchent à nourrir divers engagements auprès d'organismes communautaires et religieux parfois situés dans d'autres quartiers, parfois à l'autre bout de la ville, pour maintenir un contact socioculturel significatif. Un manque d'options et d'accessibilité en transport en commun peut donc compliquer ces occasions de participation sociale et assigner *de facto* certaines PAIR à résidence, dans des secteurs urbains enclavés, surtout les personnes ne possédant pas de voiture ou n'étant plus en mesure d'en conduire une. Ces problèmes d'accessibilité aux réseaux de transport ont nécessairement une influence défavorable sur l'isolement social des PAIR (Kadowaki *et al.*, 2020; Gouvernement du Canada, 2018) et sur leur participation dans la ville.

En ce qui concerne l'aménagement urbain, notre collecte de données nous a permis de documenter le fait que certains arrondissements doivent régulièrement obtenir du financement supplémentaire à Québec, par l'intermédiaire de programmes tels que Québec ami des aînés, afin d'accéder à des outils économiques nécessaires pour mettre en place des aménagements respectant les principes de l'accessibilité universelle. Quand les dépassements de coûts obligent les décideurs à abandonner des équipements ou des aménagements, notamment dans le cadre de

Programmes particuliers d'urbanisme (PPU)²⁰, les fonctionnaires qui désirent mettre en place les objectifs du *Plan d'action municipal pour les personnes âgées 2018-2020* doivent user de stratégies variées. Aller chercher du financement provincial pour bâtir des équipements ou réaliser des aménagements destinés aux personnes vieillissantes demande parfois un travail supplémentaire aux conseiller-ères d'arrondissement. Cette situation paradoxale pourrait être évitée par un suivi serré des budgets et des financements et par une volonté affirmée de la ville-centre de garantir sur le terrain des modifications urbaines bénéficiant aux personnes âgées.

En plus d'améliorer les trajets de mobilité et d'adapter l'aménagement urbain dans un but d'accessibilité universelle, la Ville de Montréal doit adopter une vision urbanistique à long terme. Cette dernière doit être ancrée dans la notion de résilience aux changements climatiques et aux crises et prioriser des secteurs de la ville qui présentent des risques accrus pour les PAIR. D'abord, selon Jean-Marc Laforest, anciennement du Centre d'action bénévole de Montréal-Nord, il est important de créer plus d'occasions de rencontres et de participation au cœur des différents arrondissements, de façon à minimiser les distances à parcourir et ainsi permettre une certaine centralisation des activités des PAIR à proximité de leur domicile. Pour plusieurs intervenant-es, densifier les occasions de participation dans la ville, en particulier dans les quartiers excentrés, demeure une priorité. D'autant plus que, dans le contexte des changements climatiques rapides qui nous attendent, l'atténuation des effets croisés des îlots de chaleur, de l'isolement et de l'insécurité alimentaire représentera un défi de taille, autant au plan de la santé publique que de l'inclusion sociale, comme nous l'évoquons dans la première section de cet avis. Il faudra relever ce défi autant à l'échelle du quartier que de l'arrondissement et de la Ville de Montréal.

1 Rappelons encore une fois que les données statistiques analysées ici ne portent que sur les personnes âgées immigrantes, c'est-à-dire nées à l'extérieur du Canada, alors que les données qualitatives tirées de nos entretiens concernent généralement les personnes âgées immigrantes et/ou racialisées, au sens large.

2 Ces enjeux sont bien documentés à Chicago (Klinenberg, 2002; Rúa, 2017; García et Rúa, 2018) et à New York (Versey, 2018; Versey *et al.*, 2019).

3 Voir aussi Desmarais (2016) et Goyer (2017) pour des données ethnographiques tirées de recherches menées dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville avec des locataires.

4 La mesure 3.2 du *Plan d'action municipale pour les personnes âgées 2018-2020* prévoyait justement, en collaboration avec le SPVM, de «sensibiliser une diversité de personnes âgées aux questions d'intimidation et de maltraitance», notamment en HLM et en RPA.

5 Ceci peut s'expliquer par deux facteurs principaux: d'abord, accéder à la propriété demande du temps et du capital et ensuite, il faut reconnaître que le marché immobilier montréalais est devenu de moins en moins accessible à partir du milieu des années 2000. Les immigrants italiens et portugais interrogés par Burns *et al.* (2012) dans la Petite-Patrie, même s'ils étaient souvent ouvriers au milieu du XX^e siècle, ont réussi à accéder à la propriété à une époque où le marché immobilier montréalais

était encore abordable pour les classes moyennes inférieures.

6 44 % des ménages montréalais de 65 ans et plus de toutes origines consacraient, en 2016, 30 % ou plus de leur budget au logement, qu'ils soient propriétaires ou locataires (DRSP et TCAIM, 2019b).

7 Dans le nouveau découpage en 35 territoires, le CLSC des Faubourgs a été subdivisé en deux territoires: Centre-Sud et Montréal-Centre-Ville. Voir carte en annexe.

8 On peut minimalement la définir comme un processus «d'appropriation de l'espace mettant aux prises des acteurs et des groupes inégalement dotés» (Chabrol *et al.*, 2016, p. 24-25).

9 La Ville de Montréal a vécu en 2020 son déficit de population le plus important depuis l'an 2000 (Lévesque, 2021), la cause principale étant probablement le prix de plus en plus prohibitif des loyers et de l'immobilier. Il est donc urgent qu'elle prenne des moyens à la mesure du problème pour que les locataires puissent conserver leur logement, tout en agissant dans les limites de son champ de compétences.

10 En 1979, Neil Smith a forgé le concept du *rent gap* (que l'on peut traduire par différentiel de rente foncière) pour analyser les dynamiques d'investissement et le développement urbain (Smith, 1979). La tension qui se crée entre la capitalisation actuelle d'une propriété (le profit réalisé en fonction de l'usage actuel d'une parcelle et/ou d'un immeuble) et sa profitabilité potentielle, si l'usage du terrain et

de l'immeuble était optimal, peut provoquer des transformations urbaines profondes: démolition de l'ancien immeuble, négligence volontaire dans l'entretien, revente du terrain, changement d'usage et de zonage, rénovation majeure du cadre bâti, hausse des loyers ou revente de l'immeuble à un prix plus élevé.

11 Voir également Brotman *et al.* (2020).

12 À ce titre, il serait intéressant de déterminer dans quelle mesure les PAIR sont représentées dans ces listes d'attente, à Montréal.

13 La CAQ a rebaptisé ce ministère qui s'appelle dorénavant le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration Québec.

14 Selon le site de l'OMHM (2021), qui n'a visiblement pas été mis à jour, «le projet Habiter la mixité, financé dans le cadre d'une entente entre la Ville de Montréal et le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, est un exemple d'intervention concrète dans les milieux de vie. Ce projet contribue au rapprochement interculturel pour faciliter la cohabitation et l'inclusion des résidents de nombreux HLM de Montréal».

15 «Un projet de logements sociaux et communautaires présenté par une coopérative, un organisme à but non lucratif ou par l'Office municipal d'habitation de Montréal peut être admissible à l'aide financière offerte dans le cadre du programme AccèsLogis Montréal. Les logements réalisés dans ce cadre sont destinés à des ménages à revenu faible

ou modeste de même qu'à des clientèles ayant des besoins particuliers d'habitation: sans-abri, jeunes en difficulté, femmes victimes de violence, toxicomanes, déficients intellectuels, etc. Pour élaborer leur projet et soumettre leur demande d'aide financière, les organismes promoteurs doivent s'adresser à des experts-conseils, les groupes de ressources techniques. Quatre GRT ont été reconnus pour soutenir les partenaires promoteurs et offrir des conseils sur l'organisation de la vie associative, sur la préparation des dossiers ainsi que sur le montage financier et le volet architectural du projet d'habitation sociale et communautaire.» (Ville de Montréal, 2021)

16 Autant au plan linguistique, culturel, spatial que financier.

17 Voir Ferrer *et al.* (2017).

18 À ce propos, voir la carte 1 dans la section 3, qui identifie les proportions de personnes immigrantes, c'est-à-dire nées à l'extérieur du Canada parmi les personnes âgées, en fonction des territoires de CLSC.

19 On pourra notamment se référer à la TCAIM qui a fait du transport et de la mobilité des aînés l'un de ses dossiers prioritaires.

Par contre, les réalités spécifiques aux PAIR constituent généralement un angle mort dans ces initiatives et ces réflexions, qui restent néanmoins pertinentes et fondamentales.

20 Pour en savoir plus sur les PPU: http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_dad=portal&_pageid=2761,4017621&_schema=PORTAL.

5

Passer à l'action



« Les PAIR sont restées dans l'angle mort des politiques municipales en matière de vieillissement, en dépit du travail de visibilité et de reconnaissance effectué depuis une quarantaine d'années par plusieurs organismes communautaires sur le terrain. Cette situation a même été aggravée par la pandémie de COVID-19. »

À la lumière de ces données, de ces constats et de ces réflexions, le CIM enjoint la Ville de Montréal de faire tout ce qui est en son pouvoir pour placer l'inclusion sociale et le droit à la ville des PAIR au cœur de la prochaine version de son *Plan d'action municipal pour les personnes âgées*. Malgré les efforts de la Ville de Montréal pour devenir une Ville amie des aînés (VADA) ces dernières années, un constat se dégage de nos échanges avec divers acteur·rices au cours de l'été 2020: les PAIR sont restées dans l'angle mort des politiques municipales en matière de vieillissement, en dépit du travail de visibilité et de reconnaissance effectué depuis une quarantaine d'années par plusieurs organismes communautaires sur le terrain. Cette situation a même été aggravée par la pandémie de COVID-19. Comme nous l'avons déjà évoqué, certains enjeux soulevés dans cet avis vont au-delà du champ d'expertise de la Ville. Toutefois, cette dernière ne doit pas hésiter à faire pression sur les paliers supérieurs de gouvernement pour proposer des solutions concrètes aux problèmes identifiés. Nous croyons que les recommandations proposées dans cette section profiteront à l'ensemble de la population âgée montréalaise, et à d'autres segments de la population qui vivent des situations de précarité et de vulnérabilité sociale. Hormis la toute première, les recommandations suivantes sont réparties en fonction des trois thématiques principales de cet avis qui s'articulent autour de la notion de milieu de vie: le logement, la participation dans la ville ainsi que l'aménagement, le transport et l'urbanisme.

Recommandation 1

Dans le cadre de ses planifications pluriannuelles et en collaboration avec le Bureau de la commissaire à la lutte au racisme et aux discriminations systémiques, que la Ville collecte des données sur les PAIR pour lui permettre de dresser des portraits sociodémographiques approfondis de cette population, en distinguant selon le lieu de naissance et la racialisation, et qu'elle développe des actions ciblées qui répondent aux besoins des PAIR, en s'appuyant sur ces portraits sociodémographiques détaillés.

Dans le cadre de cet avis, nous avons souligné à plusieurs reprises le biais statistique qui nous a permis d'obtenir des données sur les personnes âgées immigrantes, tout en laissant de côté les spécificités associées aux personnes âgées immigrantes racialisées et aux personnes âgées racialisées nées au Canada. La Ville de Montréal doit remédier à cette situation en utilisant tous les moyens à sa disposition pour croiser, interpréter et cartographier les données du recensement de 2016 et de tous les recensements subséquents. La Ville de Montréal devrait également mener ses propres enquêtes ethnographiques et statistiques sur le terrain, de manière à obtenir un portrait encore plus juste des PAIR résidant sur son territoire. En effet, les variables utilisées dans le cadre du recensement fédéral peuvent présenter des limites quant à la compréhension rigoureuse de la situation des PAIR. Ces portraits sociodémographiques devront utiliser des échelles beaucoup plus précises que celles des arrondissements car des réalités socioéconomiques très contrastées peuvent se côtoyer parmi les PAIR dans certains secteurs, comme à Montréal-Nord. Il apparaît ainsi pertinent que la Ville de Montréal se dote d'un mécanisme qui assure des collectes de données distinguant le lieu de naissance et la racialisation et pour implanter un tel mode de fonctionnement, le Bureau de la commissaire à la lutte contre le racisme et la discrimination systémique apparaît être un allié pertinent. Nous suggérons à la Ville de Montréal d'employer, comme nous l'avons fait dans le cadre de cet avis, l'échelle des territoires de CLSC pour présenter les résultats de ses recherches. Enfin, pour maintenir ses engagements auprès

du Réseau mondial OMS des villes et des communautés amies des aînés et constituer un exemple à suivre à l'échelle internationale, Montréal doit continuer à élaborer des plans d'action spécifiques en matière de vieillissement durant les prochaines décennies. Elle doit également y inclure des mesures concrètes destinées à améliorer l'inclusion sociale, le droit à la ville et les conditions matérielles des PAIR, dans leurs milieux de vie.

5.1 Les recommandations en matière de logement

Recommandation 2

Que la Ville mette en place une campagne de sensibilisation à l'échelle de son territoire pour contrer, dans le parc locatif privé montréalais, la discrimination et le harcèlement à l'encontre des personnes immigrantes et/ou racialisées, notamment les personnes âgées.

Le racisme et les discriminations systémiques opèrent dans le parc locatif privé montréalais de diverses manières. En effet, dans un marché locatif en pleine ébullition, où la demande est très élevée et l'offre assez basse, les propriétaires privés disposent d'une grande marge de manœuvre pour sélectionner leurs locataires. Le racisme et les différentes discriminations systémiques – l'âgisme, le sexisme et le capacitisme – peuvent donc entraver directement le processus de recherche d'un logement, en particulier pour les PAIR. Nous demandons à la Ville de Montréal de mettre sur pied une campagne de sensibilisation dans l'espace public pour réaffirmer le droit au logement et à la ville des personnes immigrantes et/ou racialisées, en insistant particulièrement sur les personnes âgées. Cette campagne devrait mettre l'accent sur les droits et les cadres législatifs en vigueur, en rappelant que la discrimination est interdite par la Charte des droits et libertés de la personne. Pour ce faire, la Ville pourrait collaborer avec la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse ainsi qu'avec des groupes communautaires impliqués auprès des personnes immigrantes et/ou racialisées, des personnes âgées et des locataires. Cette démarche pourrait donner une meilleure visibilité aux PAIR, tout en attirant l'attention sur les réalités auxquelles elles font face dans le parc locatif privé. Pour terminer, la Ville pourrait s'inspirer de l'initiative contre le

harcèlement de rue mise sur pied par le Centre d'éducation et d'action des femmes de Montréal et soutenue par l'arrondissement Ville-Marie en 2019¹.

Recommandation 3

Que la Ville crée une initiative, à partir d'un modèle bonifié du programme Habiter la mixité, de manière à augmenter le soutien communautaire aux PAIR résidant en HLM ou dans d'autres types de logements sociaux.

Comme nous l'avons vu dans la partie 4.1.4, le programme Habiter la mixité était apprécié des acteur-rices sur le terrain et représentait un outil efficace pour faciliter le vivre-ensemble et les relations de voisinage, notamment en HLM, en coopérative et en OSBL d'habitation. Même si le gouvernement provincial a coupé le financement de ce projet, la Ville de Montréal doit prendre les devants et le remettre sur les rails, quitte à modifier le nom officiel et les objectifs de cette nouvelle initiative. Considérant le vieillissement sur place de plusieurs personnes immigrantes dans ces milieux de vie, en plus des PAIR qui y résident déjà, la nécessité de faciliter la cohabitation des résident-es par l'accompagnement et par les rencontres interculturelles ne perdra pas de sa pertinence.

Recommandation 4

Que la Ville mène des représentations auprès du gouvernement du Québec pour bonifier les trois volets du programme d'AccèsLogis Montréal, en ciblant les quartiers abritant de fortes proportions de ménages issus de l'immigration.

Le 17 février 2021, la mairesse Valérie Plante affirmait que son administration (Scott, 2021) n'avait réussi à construire que 60 % des 6000 nouvelles unités de logements sociaux promises à la dernière élection municipale, en raison d'un financement provincial insuffisant. En 2016, Montréal a hérité de nouveaux pouvoirs de gestion de son propre programme AccèsLogis Montréal, financé par la SHQ et par la Communauté métropolitaine de Montréal. La Ville



de Montréal, en coalition avec les autres centres urbains du Québec, doit continuer de faire pression sur le gouvernement provincial pour qu'il augmente la part de la SHQ dans le financement d'AccèsLogis Montréal et AccèsLogis Québec. La Ville de Montréal doit également faciliter la construction de nouveaux projets dans des quartiers abritant de fortes proportions de ménages issus de l'immigration.

5.2 Les recommandations en matière de participation dans la ville

Recommandation 5

Que la Ville investisse dans le soutien aux initiatives de lutte contre les fractures linguistiques et numériques qui exacerbent la vulnérabilité des PAIR.

Pendant la pandémie de COVID-19, nous avons constaté l'importance de communiquer clairement les mesures sanitaires auprès de tous les segments de la population, en particulier des personnes âgées ne parlant ni l'anglais ni le français. Pour atteindre les PAIR, notamment en ce qui a trait à son offre culturelle et à ses activités dans les bibliothèques, la Ville de Montréal doit s'assurer d'utiliser des moyens variés, dans plusieurs langues et avec une diversité de supports. Elle pourrait envisager une collaboration avec les organismes communautaires desservant les PAIR pour faire connaître ces activités².

De plus, bien que le bottin virtuel 211 rassemble déjà la plupart des services communautaires et sociaux offerts à Montréal, en anglais et en français, nous croyons qu'il est fondamental de dépasser la fracture linguistique et numérique pour rejoindre les PAIR. En ce sens, la Ville de Montréal, soutenue par le BINAM, devrait produire un bottin, en version papier, dans plusieurs langues autres que le français et l'anglais, qui pourrait être remis aux PAIR nouvellement arrivées à Montréal.

Recommandation 6

Que la Ville diversifie les activités, les ressources et les collections de ses bibliothèques pour mieux répondre à la réalité et aux besoins des personnes âgées de diverses origines.

Les acteur-rices sur le terrain que nous avons interrogé-es croient à l'importance de l'accueil et de l'accompagnement, pour créer des espaces de participation inclusifs avec les PAIR. En ce sens, les bibliothèques doivent améliorer et renouveler leurs collections multilingues et organiser des activités accessibles pour les PAIR, notamment pour celles qui maîtrisent peu l'anglais ou le français³. En plus de la fracture linguistique, la pandémie de COVID-19 a révélé une profonde fracture numérique. Les recherches récentes en gérontologie sociale démontrent que la supposée aversion des personnes âgées pour les environnements numériques relève davantage d'un stéréotype âgiste que de la réalité empirique (Sawchuk *et al.*, 2018). Les conditions socioéconomiques comme la difficulté d'accès à un ordinateur ou à une connexion Internet et le manque de formations adaptées aux personnes âgées pour comprendre et utiliser les outils numériques forment les contours principaux de cette fracture numérique. Bref, les bibliothèques, en tant qu'institutions publiques ouvertes sur la ville, recèlent un immense potentiel pour l'inclusion sociale et la participation des PAIR, à condition de mettre sur pied des programmes adaptés et de prévoir un accompagnement adéquat. Enfin, des services d'interprétariat facilement accessibles durant ces activités pourraient grandement améliorer l'accès des personnes âgées immigrantes aux institutions formelles de la société civile comme les bibliothèques (Kadowaki *et al.*, 2020).

Recommandation 7

Que la Ville soutienne des initiatives existantes ou appuie la création, dans chaque quartier, de lieux de socialisation à vocation interculturelle et intergénérationnelle.

Divers obstacles liés notamment aux transports ou à l'accessibilité économique et linguistique peuvent entraver la



participation dans la ville des PAIR. La création de lieux de socialisation accessibles et de proximité ou l'appui à de telles initiatives pourraient donner des outils supplémentaires à des espaces de rencontre existants ou contribuer à les mettre sur pied, en collaboration étroite avec les organismes communautaires de chaque secteur. Ces lieux, de type centres communautaires de jour, permettraient de réduire les distances à parcourir pour les PAIR désirant socialiser, tout en favorisant le vivre-ensemble et l'échange⁴. Ils pourraient également offrir de l'accompagnement aux PAIR isolées qui doivent s'orienter dans le dédale des institutions municipales et autres. L'été, ces centres pourraient également accueillir les PAIR dans leurs locaux climatisés, lors de vagues de chaleur. Par contre, pour ne pas dédoubler les initiatives, la Ville de Montréal devra travailler en étroite collaboration avec les organismes sur le terrain, en appuyant les centres existants qui pourraient remplir ces fonctions. Les efforts de création de tels espaces pourraient être concentrés dans les secteurs de la Ville les moins bien pourvus en transports et en organismes communautaires œuvrant auprès des PAIR.

5.3 Les recommandations en matière d'urbanisme, d'aménagement et de transport

Recommandation 8

Que la Ville s'assure, pour chaque nouveau projet urbanistique, que l'aménagement de l'environnement urbain soit adapté aux personnes âgées, notamment dans les quartiers abritant de fortes proportions de ménages issus de l'immigration et/ou racialisés.

Pour faciliter un vieillissement actif et favoriser les occasions de socialisation chez les PAIR, le CIM recommande à la Ville de Montréal de mettre en place plus d'aménagements adaptés sur son territoire par le biais, notamment, des projets enchâssés dans son plan d'urbanisme. La plupart des mesures annoncées dans le *Plan d'action municipale pour les personnes âgées 2018-2020* et celles qui ont été réalisées concrètement (Ville de Montréal, 2019c) touchent l'aménagement urbain et l'amélioration de l'accessibilité: réaménagement de parcs, réfection d'intersections, aménagement de saillies de trottoirs, amélioration de la signalisation, installation de mobilier et d'équipements. Toutefois,

nous croyons important de réitérer ce point général dans le cadre de cet avis, tant les besoins sont grands sur le terrain. Notre enquête nous a permis de constater que les quartiers périphériques abritant de grandes proportions de ménages racialisés et/ou issus de l’immigration contiennent encore plusieurs barrières urbanistiques qui entravent la mobilité et la participation des PAIR dans la ville, entre autres l’enclavement de secteurs entiers, le manque de mobilier urbain et d’équipements, l’étalement urbain, les îlots de chaleur, une quantité insuffisante de jardins communautaires et les obstacles à la sécurité piétonne. Comme elle l’a déjà fait dans le cadre du projet-pilote de réaménagement du boulevard Laurentien et de la rue Lachapelle dans Ahuntsic–Cartierville, la Ville doit s’assurer de la participation des personnes âgées, et plus particulièrement des PAIR, dans l’élaboration de ses plans d’aménagement (Ville de Montréal, 2019c), tels que les PPU, et dans le chantier du prochain *Plan d’action municipal en matière de vieillissement*⁵.

Recommandation 9

Que la Ville demande à la Société de transport de Montréal (STM) d’améliorer significativement son service, en ce qui a trait aux trajets et à la fréquence des autobus et des Navettes Or dans les arrondissements périphériques montréalais et dans les secteurs spécifiques où résident des proportions importantes de PAIR.

D’une part, il est impératif que la Ville de Montréal améliore ses services destinés aux personnes âgées dans les secteurs de son territoire qui ne sont pas encore desservis par les Navettes Or. D’autre part, la Ville de Montréal doit améliorer la fréquence et les circuits d’autobus, en particulier dans les secteurs mal desservis par le transport en commun, de manière à réduire la dépendance à la voiture et l’isolement de PAIR ne pouvant se déplacer autrement qu’en utilisant le réseau public de transports.

Recommandation 10

Que la Ville utilise son siège à l’Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) pour travailler à offrir la gratuité complète du transport pour toutes les personnes de 65 ans et plus.

Considérant le fait que le coût élevé des titres de transport en commun représente une barrière significative à la mobilité et à la participation des PAIR dans la Ville de Montréal, le CIM demande à cette dernière de continuer à faire pression auprès de l’ARTM pour obtenir la gratuité du transport en commun pour les personnes âgées de 65 ans et plus. La Ville de Montréal avait déjà annoncé sa volonté de discuter de la possibilité d’établir la gratuité des titres de transport pour cette population (Ville de Montréal, 2019c, p. 1).

1 Le matériel produit dans le cadre de cette campagne se trouve ici: <https://www.ceaf-montreal.qc.ca/public/2019/10/campagne-daffichage-feministe-contre-le-harcelement-de-rue.html>

2 Dans son plan en matière de vieillissement, Calgary a opté pour cette stratégie de manière à rejoindre, avec de l’information accessible, une proportion accrue de personnes âgées (City of Calgary, 2015). Boston fait la même chose, avec des moyens encore plus poussés (City of Boston, 2017).

3 Par exemple, Philadelphie a implanté un programme de tutorat qui permet à des étudiant-es de l’Université Temple d’offrir des ateliers aux personnes âgées immigrantes et réfugiées pour les aider à naviguer et à remplir des formulaires divers ou des demandes de citoyenneté (City of Philadelphia, 2012). Barcelone a créé un programme de rencontres inter-culturelles destinées aux personnes âgées dans le quartier de Sant Andreu (Ajuntament de Barcelona, 2017).

4 La Ville de Montréal pourrait, en ce sens, s’inspirer du concept de la

«Ville du 15 minutes» poussé par la maire(c’est ainsi que la maire de Paris veut qu’on l’appelle, ce n’est pas une erreur) de Paris, Anne Hidalgo. L’idée est qu’une personne puisse, dans un rayon de 15 minutes de marche à partir de son domicile, remplir la plupart de ses besoins et participer aux activités sociales ou culturelles de son choix. Pour plus d’informations, consultez: <https://annehidalgo2020.com/thematique/ville-du-1-4h/>. Par ailleurs, Paris a mis sur pied, dans son plan Seniors à Paris, des cafés sociaux dans plusieurs arrondissements, qui s’adressent directement aux migrants âgés (Mairie de Paris, 2017).

5 À Vancouver, dans son plan d’action le plus récent en matière de vieillissement, l’administration a décidé de s’associer à des groupes communautaires locaux actifs auprès des communautés de la diversité ethnoculturelle, de manière à tenir des rencontres publiques avec les PAIR, pour inclure les populations âgées marginalisées dans l’application de cette politique (City of Vancouver, 2013).



Conclusion

En publiant cet avis, le CIM désire veiller à ce que la Ville de Montréal place les réalités et les enjeux vécus par les PAIR au cœur de ses réflexions sur le vieillissement de la population, qui s'accélère d'année en année sur son territoire. En effet, rappelons qu'en 2016, 44 % de la population âgée de 65 ans et plus à Montréal était née à l'extérieur du Canada (DRSP et TCAIM, 2019a). Cette donnée n'inclut pas les personnes racialisées nées au Canada et ayant vieilli sur place, ni les personnes immigrantes âgées entre 50 et 65 ans et qui entreront prochainement dans la catégorie des personnes âgées. La population âgée montréalaise est donc très diversifiée en termes d'appartenance ethnoculturelle, de pratiques linguistiques et de parcours migratoires, une richesse que la Ville de Montréal doit valoriser, célébrer et honorer en se plaçant en position d'accueil, ce que font déjà plusieurs métropoles nord-américaines comme Seattle, Chicago, Philadelphie, Boston, Calgary ou Vancouver. Pour ce faire, la Ville de Montréal doit également comprendre en profondeur les mécanismes d'exclusion sociale et de mise à l'écart des populations âgées qui affectent les PAIR de manière disproportionnée par rapport aux autres sous-groupes âgés, en raison notamment du racisme et des discriminations systémiques. Les données et les analyses présentées dans cet avis visent à améliorer la compréhension de ces phénomènes pour faciliter la mise en

place de mesures concrètes favorisant l'inclusion sociale tout en renforçant les milieux de vie des PAIR à Montréal. Nos dix recommandations touchent autant le logement, la participation dans la ville que l'aménagement urbain et le transport.

Dans une prochaine étape de ce chantier, le CIM souhaite aller à la rencontre de PAIR à Montréal, afin de leur donner une voix et de leur permettre de partager leurs expériences sur les enjeux que nous soulignons dans le présent rapport. Le CIM produira également un résumé du présent document ainsi que des vignettes illustrées qui porteront sur l'essentiel des différentes sections de l'avis. De plus, le CIM travaillera étroitement avec le Bureau de la commissaire à la lutte et au racisme et aux discriminations systémiques pour s'assurer de la prise en compte durable des enjeux et des besoins des PAIR à Montréal. Avant de terminer, nous réitérons l'importance, pour la Ville de Montréal, de continuer à renouveler son *Plan d'action municipal pour les personnes âgées* au cours des prochaines décennies. Comme nous l'avons mentionné à quelques reprises, la Ville de Montréal a l'occasion de devenir une cheffe de file au sein du *Réseau mondial OMS des villes et communautés amies des aînés* en établissant un modèle à suivre quant à l'inclusion concrète des PAIR dans les politiques publiques inspirées du modèle VADA.

Remerciements

Le Conseil interculturel de Montréal souhaite remercier chaleureusement toutes les personnes ayant participé aux consultations préalables de l'automne 2019 ainsi qu'aux entretiens à distance de l'été 2020. Nous désirons souligner la qualité du travail du chercheur Julien Simard et le remercier. Nous remercions également Marie-Claude Haince, Amel Gherbi, Manuelle Alix-Surprenant et Francis Therrien pour la coordination de l'avis et le soutien à la recherche ainsi que les membres du Comité avis et recherche du CIM pour leur implication.

Sans le travail rigoureux du cartographe Adrian Gould et l'aide précieuse et efficace de Valérie Lemieux, agente de planification, de programmation et de recherche, tous deux employé-es à la Direction régionale de la santé publique de Montréal, nous n'aurions pas pu bénéficier des riches statistiques et des cartes que nous vous présentons dans cet avis.

Enfin, nous sommes reconnaissant-es du soutien offert par plusieurs personnes œuvrant au sein de diverses instances de la Ville de Montréal et qui ont pris part à cette étude. Nous les remercions sincèrement de leur collaboration.

Références

- Abramson, C. M. (2016). Unequal aging: Lessons from inequality's end game. *Public Policy & Aging Report*, 26(2), 68-72. DOI:10.1093/ppar/prw006.
- ACEF du Nord. (2020). *La gratuité du transport en commun: une nécessité pour lutter contre la pauvreté et les changements climatiques!*. Mémoire présenté dans le cadre du Projet de refonte tarifaire, Consultation publique de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM). <https://repensonslamobilite.quebec/media/default/0001/01/50316d162bbed14f4686ff28441ef3388d7746c2.pdf>
- Agence QMI. (2020, 14 décembre). Évictions: les organismes ont reçu deux fois plus de demandes cette année. *Journal de Montréal*. https://www.noosmedia.com/article-societe/canada/2020-12-15-évictions-les-organismes-ont-reçu-deux-fois-plus-de-demandes-cette-année_1811
- Ajuntament de Barcelona. (2017). *Pla Barcelona amigable amb les persones grans 2017-2021*. Plan d'action. <http://estatic.bcn.cat/ConsellAssessorGentGran/Continguts/Documents/Pla+Barcelona+Amigable+amb+les+Persones+Grans+2017-2021.pdf>
- Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR). (2018). *Mémoire des sections AQDR de Montréal portant sur le Plan d'action municipal pour les personnes âgées 2018-2020*. Mémoire présenté à la Ville de Montréal. https://www.aqdr.org/wp-content/uploads/AQDR_Memoire-Mtl_2018-02-26.pdf
- Atkinson, R. (2000). Measuring gentrification and displacement in Greater London. *Urban Studies*, 37(1), 149-165. DOI:10.1080/0042098002339.
- Baril, A. (2013). *La normativité corporelle sous le bistouri:(re)penser l'intersectionnalité et les solidarités entre les études féministes, trans et sur le handicap à travers la transsexualité et la transcapacité* [Thèse de doctorat, Institut d'études des femmes, Faculté des sciences sociales, Université d'Ottawa]. https://ruor.uottawa.ca/bitstream/10393/30183/1/Baril_Alexandre_2013_these.pdf
- Becker, G. (2003). Meanings of place and displacement in three groups of older immigrants. *Journal of Aging Studies*, 17(2), p. 129-149. DOI:10.1016/S0890-4065(03)00007-0.
- Bickel, J.-F. (2014). La participation sociale, une action située entre biographie, histoire et structure. Dans C. Hummel, I. Mallon et V. Caradec (dir.), *Veilles et vieillissements. Regards sociologiques* (p. 207-226). Presses Universitaires de Rennes.
- Boisjoli, A. (2016). Vieillir ici et venir d'ailleurs. Entrevue avec Marie-Emmanuelle Laquerre, *METISS et ses recherches en action*. <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs2568176>
- Bolzmann, C. (2012). Democratization of ageing: also a reality for elderly immigrants? *European Journal of Social Work*, 15(1), 97-113. DOI: 10.1080/13691457.2011.562018.
- Brotman, S. (2003). The limits of multiculturalism in elder care services. *Journal of Aging Studies*, 17(2), 209-229. DOI:10.1016/S0890-4065(03)00003-3.
- Brotman, S., Ferrer, I. et Koehn, S. (2020). Situating the life story narratives of aging immigrants within a structural context: The intersectional life course perspective as research praxis. *Qualitative Research*, 20(4), 465-484. DOI:10.1177/1468794119880746.
- Brotman, S., Ferrer, I., Koehn, S. et Delgado, P. (2019). L'isolement social chez les immigrant-e-s âgés au Canada: une question de droits de la personne. *Droits et libertés*, 38(1), 37-40.
- Brotman, S., Simard, J. et Delgado, P. (2020). *Les personnes âgées immigrantes et le logement à Montréal. Tirer des leçons des expériences de personnes âgées immigrantes*. Note de breffage, CRÉGÈS. <https://www.creges.ca/wp-content/uploads/2021/01/MTL-Logement-Policy-Brief-2.pdf>
- Buffel, T., Rémillard-Boilard, S., Walsh, K., McDonald, B., Smetcoren, A.-S. et De Donder, L. (2020). Age-friendly approaches and old-age exclusion: A cross-city analysis. *International Journal of Ageing and Later Life*, 1-29. DOI:10.3384/ijal.1652-8670.1470.
- Burns, V. F., Lavoie, J.-P. et Rose, D. (2012). Revisiting the role of neighbourhood change in social exclusion and inclusion of older people. *Journal of Aging Research*, 1-12. DOI:10.1155/2012/148287.
- Carrière, Y., Martel, L., Légaré, J. et Picard, J.-F. (2016). La contribution de l'immigration à la taille et à la diversité ethnoculturelle des futures cohortes de personnes âgées. Fiche statistique. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2016001/article/14345-fra.htm>
- Chabrol, M., Collet, A., Giroud, M., Launay, L., Rousseau, M. et Minassian, H. T. (dir.), (2016). *Gentrifications*. Éditions Amsterdam.
- Charpentier, M. et Quéniart, A. (2017). Aging experiences of older immigrant women in Québec (Canada): From deskilling to liberation. *Journal of Women & Aging*, 29(5), 437-447. DOI:10.1080/08952841.2016.1213111.

- City of Boston. (2017). *Age-friendly Boston action plan 2017*. Plan d'action. https://www.boston.gov/sites/default/files/embed/f/full_report_0.pdf
- City of Calgary. (2015). *Seniors age-friendly strategy and implementation plan 2015-2018*. Plan d'action. https://www.calgary.ca/CSPS/CNS/Documents/seniors/Seniors_Age_Friendly_Strategy.pdf
- City of Philadelphia. (2012). *Global age-friendly cities: Assessment city of Philadelphia*. Mayor's Office of Policy Planning and Development. <https://extranet.who.int/agefriendlyworld/wp-content/uploads/2014/05/Assessment-Philadelphia.pdf>
- City of Vancouver. (2013). *The age-friendly action plan 2013-2015*. Plan d'action. <https://vancouver.ca/files/cov/age-friendly-action-plan.pdf>
- Cleveland, J., Hanley, J., Jaimes, A. et Wolofsky, T. (2020). *Impacts de la crise de la COVID-19 sur les « communautés culturelles » montréalaises. Enquête sur les facteurs socioculturels et structurels affectant les groupes vulnérables*. Rapport de recherche, SHERPA. https://sherpa-recherche.com/wp-content/uploads/impact_covid19_communautes_culturelles.pdf
- Collins, P. H. (2000). *Black feminist thought: Knowledge, consciousness, and the politics of empowerment*. Routledge.
- Commission ontarienne des droits de la personne (CODP). (2005). *Politique et directives sur le racisme et la discrimination raciale*. Toronto: Commission ontarienne des droits de la personne
- Comité logement de la Petite-Patrie (CLPP). (2020). *Entre fraude et spéculation. Enquête sur les reprises et évictions de logements*. Rapport de recherche. <https://rclalq.qc.ca/wp-content/uploads/2020/12/Entre-fraude-et-spe%CC%81culation-2020.pdf>
- Conseil des Montréalaises. (2019). *Se loger à Montréal. Avis sur la discrimination des femmes en situation de handicap et le logement*. Avis. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/cons_montrealaises_fr/media/documents/conseil_des_montrealaises_avis_logement_handicap_web.pdf
- Conseil interculturel de Montréal (CIM). (2018). *Avis sur la participation des Montréalais.e.s issu.e.s de la diversité à la vie municipale*. Avis. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/conseil_interc_fr/media/documents/avis_participation_montrealais_issu_diversite_vie_municipale.pdf
- Conseil interculturel de Montréal (CIM). (2019a). *Montréal, cité interculturelle. Stratégie intégrée en six étapes et conditions de réussite pour une politique interculturelle*. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/conseil_interc_fr/media/documents/strategie_integree_six_etapes.pdf
- Conseil interculturel de Montréal (CIM). (2019b). *Mémoire du Conseil Interculturel de Montréal*. Mémoire présenté dans le cadre de la Consultation sur le racisme et la discrimination systémiques dans le champ de compétences de la Ville de Montréal. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/CONSEIL_INTERC_FR/MEDIA/DOCUMENTS/MEMOIRECONSEIL_INTERCULTUREL_MONTREAL_RACISME_SYSTEMIQUE_2019.PDF
- Conseil interculturel de Montréal (CIM). (2020). *Racisme systémique. Agir pour transformer la culture institutionnelle, changer les attitudes et renforcer les capacités citoyennes*. Avis. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/CONSEIL_INTERC_FR/MEDIA/DOCUMENTS/CIM-AVIS_RACISME_SYSTEMIQUE-FR-WEB.PDF
- Corriveau, J. (2020, 25 novembre). Les campeurs de la rue Notre-Dame invités à quitter les lieux. *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/politique/montreal/590339/montreal-ne-veut-pas-user-de-la-force-pour-evacuer-le-campement-de-la-rue-notre-dame>
- Davidson, M. et Lees, L. (2005). New-build 'gentrification' and London's riverside renaissance. *Environment and Planning A*, 37(7), 1165-1190. DOI:10.1068/a3739.
- Dempsey, C. (2005). *Elderly immigrants in Canada: Income sources and self-sufficiency*. Citizenship and Immigration Canada. <http://www.cic.gc.ca/english/pdf/research-stats/elderly.pdf>
- Desmarais, P. T. (2016). *Logements insalubres en contexte pluri-ethnique: étude de cas et pistes d'intervention pour le quartier Norgate dans l'arrondissement Saint-Laurent à Montréal* [mémoire de maîtrise, Université de Montréal]. <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/13995>.
- Direction de la santé publique (DRSP). (2020). Quelques indicateurs du recensement pour la population immigrante de 65 ans et plus, CLSC de Montréal, 2016. Données inédites. Recensement général de 2016, Statistiques Canada.
- Direction de la santé publique et Table de concertation des aînés de l'île de Montréal (DRSP et TCAIM). (2019a). *Les conditions de vie des aînés immigrants*. Fiche thématique. https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/fichiers/professionnels/DRSP/sujets-a-z/Aines/Fiche-aines-immigrants_FR.pdf
- Direction de la santé publique et Table de concertation des aînés de l'île de Montréal (DRSP et TCAIM). (2019b). *Les personnes aînées et le logement*. Fiche thématique. <http://tcaim.org/doc/publications/Logement.pdf>
- Direction de la santé publique et Table de concertation des aînés de l'île de Montréal (DRSP et TCAIM). (2019c). *Le revenu des personnes aînées*. Fiche thématique. <http://tcaim.org/portfolio-view/le-revenu-des-personnes-aines-montrealais/>
- Direction de la santé publique et Table de concertation des aînés de Montréal (DRSP et TCAIM). (2019d, 16 octobre). *Présentation. Tirer des leçons des personnes âgées immigrantes*. Document inédit.
- Dwyer, P. et Papadimitriou, D. (2006). The social security rights of older international migrants in the European Union. *Journal of Ethnic and*

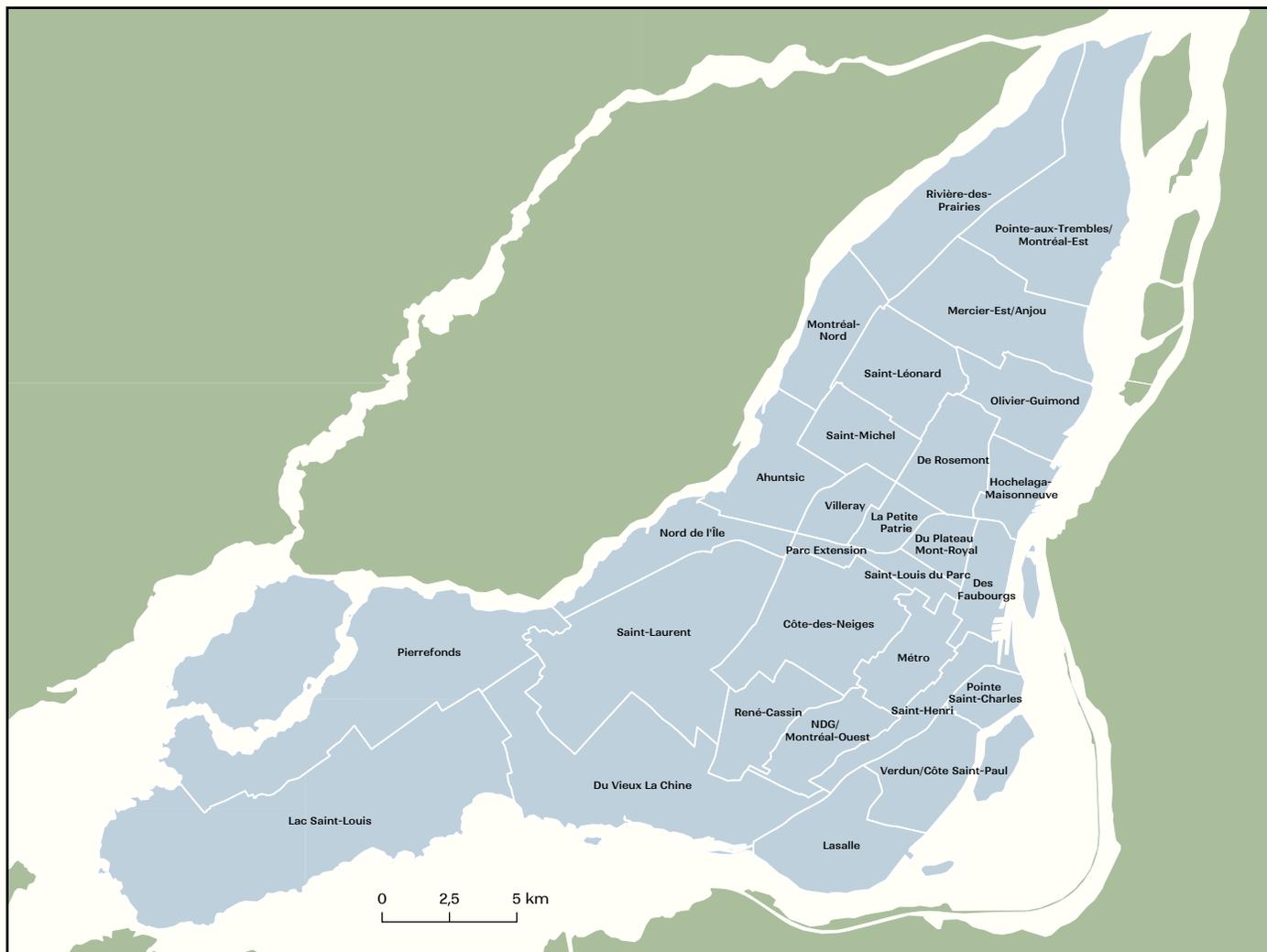
- Migration Studies*, 32(8), 1301-1319. DOI:10.1080/13691830600927773.
- Ferrer, I., Grenier, A., Brotman, S. et Koehn, S. (2017). Understanding the experiences of racialized older people through an intersectional life course perspective. *Journal of Aging Studies*, 41, 10-17. DOI:10.1016/j.jaging.2017.02.001.
- Ferrer, I., Lee, Y. et Khan, M. N. (2020). Understanding the lived experiences and financial realities of older immigrants. *Canadian Ethnic*, 52(2), 53-78. DOI:10.1353/ces.2020.0013.
- García, I. et Rúa, M. M. (2018). 'Our interests matter': Puerto Rican older adults in the age of gentrification. *Urban Studies*, 55(14), 3168-3184. DOI:10.1177/0042098017736251.
- Gouvernement du Canada. (2018). *Isolement social des aînés. Regard spécifique sur les nouveaux immigrants et réfugiés aînés au Canada*. Rapport préparé par Emploi et Développement social Canada. <https://www.canada.ca/content/dam/canada/employment-social-development/corporate/seniors/forum/social-isolation-immigrant-refugee/social-isolation-immigrant-refugee-seniors-FR.pdf>
- Goyer, R. (2017). *Déménager ou rester là. Rapports sociaux inégaux dans l'expérience des locataires* [thèse de doctorat, Université de Montréal]. <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/20814>
- Grant, H. et Townsend, J. (2010). The incidence of poverty among Canada's elderly immigrants. Dans D. Durst et M. MacLean (dir.), *Diversity and aging among immigrant seniors in Canada* (79-102). Detselig.
- Grenier, A., Barken, R., Sussman, T., Rothwell, D., Bourgeois-Guérin, V. et Lavoie, J.-P. (2016). A literature review of homelessness and aging: suggestions for a policy and practice-relevant research agenda. *Canadian Journal on Aging/ La Revue canadienne du vieillissement*, 35(1), 28-41. DOI:10.1017/S0714980815000616.
- Grenier, A., Phillipson, C., Lablerte Rudman, D., Hatzifilalithis, S., Kobayashi, K. et Marier, P. (2017). Precarity in late life: understanding new forms of risk and insecurity. *Journal of Aging Studies*, 43 (Supplement C), 9-14. DOI:10.1016/j.jaging.2017.08.002.
- Hodgson, C. (2020, 10 décembre). COVID: plus d'aînés demandent de l'aide alimentaire, *Journal Métro*. <https://journalmetro.com/local/pointe-aux-trembles-montreal-est/2587744/banques-alimentaires-aines-covid-plus-daines-demandent-de-laide-alimentaire/>
- Kadowaki, L., Simard, J., Brotman, S., Koehn, S., Ferrer, I., Raymond, É. et Orzeck, P. (2020). *Tirer des leçons des expériences des personnes âgées immigrantes: rapport national*. Rapport de recherche. https://www.creges.ca/wp-content/uploads/2020/11/Tirer-des-lecons-des-experiences-des-personnes-agees-immigrantes--Rapport-national_2020.pdf
- Kaida, L. et Boyd, M. (2011). Poverty variations among the elderly: the roles of income security policies and family co-residence. *Canadian Journal on Aging/ La Revue canadienne du vieillissement*, 30(1), 83-100. DOI:10.1017/S0714980810000814.
- Klinenberg, E. (2002). *Heat wave: a social autopsy of disaster in Chicago*. University of Chicago Press.
- Koehn, S., Ferrer, I. et Brotman, S. (2020). Between loneliness and belonging: narratives of social isolation among immigrant older adults in Canada. *Ageing & Society*, 1-21. DOI:10.1017/S0144686X20001348.
- Lagacé, M. (dir.). (2010). *L'Âgisme. Comprendre et changer le regard social sur le vieillissement*. Presses de l'Université Laval.
- Laquerre, M.-E., Rachédi, L. et Montgomery, C. (2017). Vieillesse et deuil: vers de nouvelles problématiques en intervention interculturelle. Dans C. Montgomery et C. Bourassa-Dansereau (dir.), *Mobilités internationales et intervention interculturelle: théories, expériences et pratiques*, (141-160). Presses de l'Université du Québec.
- Lavoie, J.-P., Belleau, H., Guberman, N., Battaglini, A., Brotman, S., Montejo, M. et Hallouche, K. (2007). Prendre soin en contexte d'immigration récente. Les limites aux solidarités familiales à l'égard des membres de la famille avec incapacités. *Enfances, Familles, Générations*, (6). DOI:10.7202/016484ar. <http://www.erudit.org/fr/revues/efg/2007-n6-efg1781/016484ar/>.
- Leduc, L. (2020, 4 décembre). Un portrait sombre de la situation des personnes âgées, *La Presse*. <https://www.lapresse.ca/actualites/2020-12-04/etude-de-l-observatoire-quebecois-des-inegalites/un-portrait-sombre-de-la-situation-des-personnes-agees.php>
- Lévesque, L. (2021, 14 janvier). Plus important déficit de population à Montréal depuis 20 ans, *Le Devoir*. <https://www.ledevoir.com/societe/593298/plus-important-deficit-de-population-a-montreal-depuis-20-ans>
- Lord, S. et Piché, D. (2018). *Vieillesse et aménagement: Perspectives plurielles*. Les Presses de l'Université de Montréal.
- Mairie de Paris. (2017). *Seniors à Paris. Plan d'action*. <https://extranet.who.int/agefriendlyworld/wp-content/uploads/2017/07/Paris-Action-Plan.pdf>
- Mandell, N., Lam, L., Borrás, J. et Phonepraseuth, J. (2018). Living on the margins: economic security among senior immigrants in Canada. *Alternate Routes: A Journal of Critical Social Research*, 29. <http://www.alternateroutes.ca/index.php/ar/article/view/22446>
- Marier, P. et Skinner, S. (2015). The impact of gender and immigration on pension outcomes in Canada. *Canadian Public Policy*, 34(1), S59-S78. DOI:10.3138/cpp.34.Supplement.S59.
- Milligan, C. et Wiles, J. (2010). Landscapes of care. *Progress in Human Geography*, 34(6), 736-754. DOI:10.1177/0309132510364556.
- Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

- (MIFI). (2020). *Plan d'immigration du Québec pour l'année 2021*. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/plan-immigration/PL_immigration_2021_MIFI.pdf
- Ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS). (2018). *Un Québec pour tous les âges. Le plan d'action 2018-2013*. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/ainee/F-5234-MSSS-18.pdf>
- Mouvement pour un transport public abordable (MTPA). (2020). *La tarification sociale comme solution aux problèmes d'accessibilité financière du transport en commun*. Mémoire présenté à la consultation publique sur le projet de refonte tarifaire, Autorité régionale de transport métropolitain. <https://mctpablog.files.wordpress.com/2020/10/final-memoire-mtpa-artm.pdf>
- Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM). (2021). *Les défis du vivre-ensemble. Les défis de la cohabitation intergénérationnelle et interculturelle. Vie communautaire*. <https://www.omhm.qc.ca/fr/vie-communautaire/les-defis-du-vivre-ensemble>
- Olazabal, I., Le Gall, J., Montgomery, C., Laquerre, M.-E. et Wallach, I. (2010). Diversité ethnoculturelle et personnes âgées immigrantes. Dans M. Charpentier, N. Guberman, V. Billette, J.-P. Lavoie, A. Grenier et I. Olazabal (dir.), *Vieillir au pluriel. Perspectives sociales* (79-92). Presses de l'Université du Québec.
- Organisation mondiale de la santé (OMS). (2007). *Guide mondial des villes-amies des aînés*. https://www.who.int/ageing/publications/Guide_mondial_des_villes_amies_des_aines.pdf
- Organisation des Nations-Unies (ONU). (2003). *Déclaration politique et Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement*. <https://social.un.org/ageing-working-group/documents/mipaa-fr.pdf>
- Organisation des Nations Unies (ONU). (2020). In focus. The New York translation services during COVID-19. COVID-19 Response. <https://www.un.org/en/coronavirus/focus-new-york-translation-services-during-covid-19>
- Projet de cartographie anti-évacuation de Parc-Extension. (2020). *MIL façons de se faire évincer. L'Université de Montréal et la gentrification à Parc-Extension*. Rapport de recherche. <https://comitedactionparcex.org/wp-content/uploads/2020/06/MIL-fa%C3%A7ons-de-se-faire-%C3%A9vincer-L'Universit%C3%A9-de-Montr%C3%A9al-et-la-gentrification-%C3%A0-Parc-Extension.pdf>
- Protecteur du citoyen. (2020). *Apprendre de la crise et passer à l'action pour respecter les droits et la dignité des personnes hébergées*. Rapport d'étape. https://protecteurducitoyen.qc.ca/sites/default/files/pdf/rapports_speciaux/rapport-etape-premiere-vague-covid-19-chsld.pdf
- Raymond, É., Sévigny, A., Levasseur, M., Coimbra Ferreira de Almeida, M. et Villaverde Cabral, M. (2015). Participation sociale des aînés. Entre définitions, actions et pouvoirs. Dans J.-P. Viriot-Durandal, É. Raymond, T. Moulart et M. Charpentier (dir.), *Droit de vieillir et citoyenneté des aînés* (207-221). Presses de l'Université du Québec.
- Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ). (2020). *La flambee des loyers. Enquête sur le prix des logements à louer au Québec*. Rapport d'enquête. <https://rclalq.qc.ca/wp-content/uploads/2020/06/La-flamb%C3%A9e-des-loyersVF.pdf>
- Rémillard-Boilard, S. (2018). The development of age-friendly cities and communities. Dans T. Buffel, S. Handler et C. Phillipson (dir.), *Age-friendly cities and communities. A global perspective* (13-32). Policy Press.
- Rúa, M. M. (2017). Aging in displacement: urban revitalization and Puerto Rican elderhood in Chicago. *Anthropology & Aging*, 38(1), 44-59. DOI:10.5195/AA.2017.157.
- Sawchuck, K., Grenier, L. et Lafontaine, C. (2018). « C'est étonnant à votre âge! » ou le mythe du manque d'intérêt pour le numérique. Dans V. Billette, P. Marier et A.-M. Séguin (dir.), *Les vieillissements sous la loupe. Entre mythes et réalités* (43-51). Presses de l'Université Laval.
- Scott, M. (2021, 18 février). Plante blames Quebec for neglecting social housing. *The Gazette*. <https://montrealgazette.com/news/local-news/plante-blames-quebec-for-stalled-social-housing>
- Simard, J. (2019). *La précarité résidentielle chez les locataires vieillissantes à faible revenu: vieillir et se loger en contexte de gentrification à Montréal* [thèse de doctorat, Institut national de la recherche scientifique, Centre Urbanisation Culture Société]. <http://espace.inrs.ca/id/eprint/9720/1/Simard-J-D-December2019.pdf>
- Smith, N. (1979). Toward a theory of gentrification a back to the city movement by capital, not people. *Journal of the American Planning Association*, 45(4), 538-548. DOI:10.1080/01944367908977002.
- Société d'habitation du Québec (SHQ). (2010). *Profil des locataires et des ménages en attente d'un logement social*. <http://www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/publications/0000021251.pdf>
- Statistique Canada. (2021). Les seuils de faible revenu, *Publications*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75f0002m/2012002/lico-sfr-fra.htm>
- Vatz Laaroussi, M. (2013). Les aînées réfugiées au Québec: Entre transmission et transformation sociale? *Recherches féministes*, 26(2), 105-126. DOI:10.7202/1022774ar.
- Vatz Laaroussi, M., Guilbert, L., Rachédi, L., Kanouté, F. Ansón, L., Canales, T., León Correal, A., Presseau, A., Thiaw, M. et Zivanovic Sarenac, J. (2012). De la transmission à la construction des savoirs et des pratiques dans les relations intergénérationnelles de femmes réfugiées au Québec. *Nouvelles pratiques sociales*, 25(1), 136-156. DOI:10.7202/1017387ar.
- Versey, S. (2018). A tale of two Harlems: gentrification, social capital, and implications for aging in place. *Social Science & Medicine*, 214, 1-11. DOI:10.1016/j.socscimed.2018.07.024.

- Versey, S., Murad, S., Willems, P. et Sanni, M. (2019). Beyond Housing: Perceptions of Indirect Displacement, Displacement Risk, and Aging Precarity as Challenges to Aging in Place in Gentrifying Cities. *Int. J. Environ. Res. Public Health*, 1-22.
- Ville de Montréal. (2011). *Portrait de la population de 65 ans et plus*. Portrait présenté dans le cadre de la démarche Municipalité amie des aînés. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PROFIL_65_VILLE_DE_MONTR%C9AL_0.PDF
- Ville de Montréal. (2018a). *Plan d'action municipal pour les personnes âgées 2018-2020*. <https://www.realisonsmtl.ca/4663/documents/12930/download>
- Ville de Montréal. (2018b). *Rapport de la démarche d'échanges avec la communauté dans le cadre de l'élaboration du Plan d'action municipal pour les personnes âgées 2018-2020*. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/d_social_fr/media/documents/rapport_demarche_echanges_fr.pdf
- Ville de Montréal. (2019a). *Qu'est-ce que l'ADS+? Présentation Powerpoint*. https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/d_social_fr/media/documents/9-ads.pdf
- Ville de Montréal. (2019b). *Rapport Montréal durable 2016-2020*. https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/plan_montreal_durable_2016_2020.pdf
- Ville de Montréal. (2019c). *Bilan de mi-parcours. Plan d'action municipal pour les personnes âgées 2018-2020*. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/d_social_fr/media/documents/bilan_mi-parcours_fr.pdf
- Ville de Montréal. (2021). *Logement social et communautaire. Habitation et aide financière*. http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=9337%2C112625600&_dad=portal&_schema=PORTAL
- Wiebe, I. (2018). *Les pratiques et expériences de mobilité quotidienne des personnes âgées dans l'arrondissement Rosemont-La-Petite-Patrie* [thèse de doctorat, Institut national de la recherche scientifique, Centre Urbanisation Culture Société]. <http://espace.inrs.ca/id/eprint/7580/1/Wiebe-AI-D-Fevrier2018.pdf>

Annexe

Nouveau découpage de la RSS de Montréal en 35 territoires de CLSC



Source: Agence de la santé et des services sociaux de Montréal

Cartographie: DRSP, 2020



ville.montreal.qc.ca/cim